

A CHAQUE TRANSACTION RECEVEZ UN PAQUET DE SUCRE

WESTERN UNION WU
moving money for better

Western Union est à vos côtés durant le Ramadan, et vous offre un paquet de sucre à chaque transaction*




LUNDI
15 JUILLET
2013
52^e année
N° 17476
200Fcs

ASSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**Élection présidentielle
DE LA NÉCESSITÉ D'UNE
INTROSPECTION NATIONALE**

Lire en page 4

Défilé militaire du 14 Juillet à Paris

Pour célébrer la fraternité d'armes et l'amitié entre les nations, les militaires français et maliens et d'autres africains ont défilé ensemble sur l'Avenue des Champs Elysées devant les présidents François Hollande et Dioncounda Traoré

LE MALI À L'HONNEUR

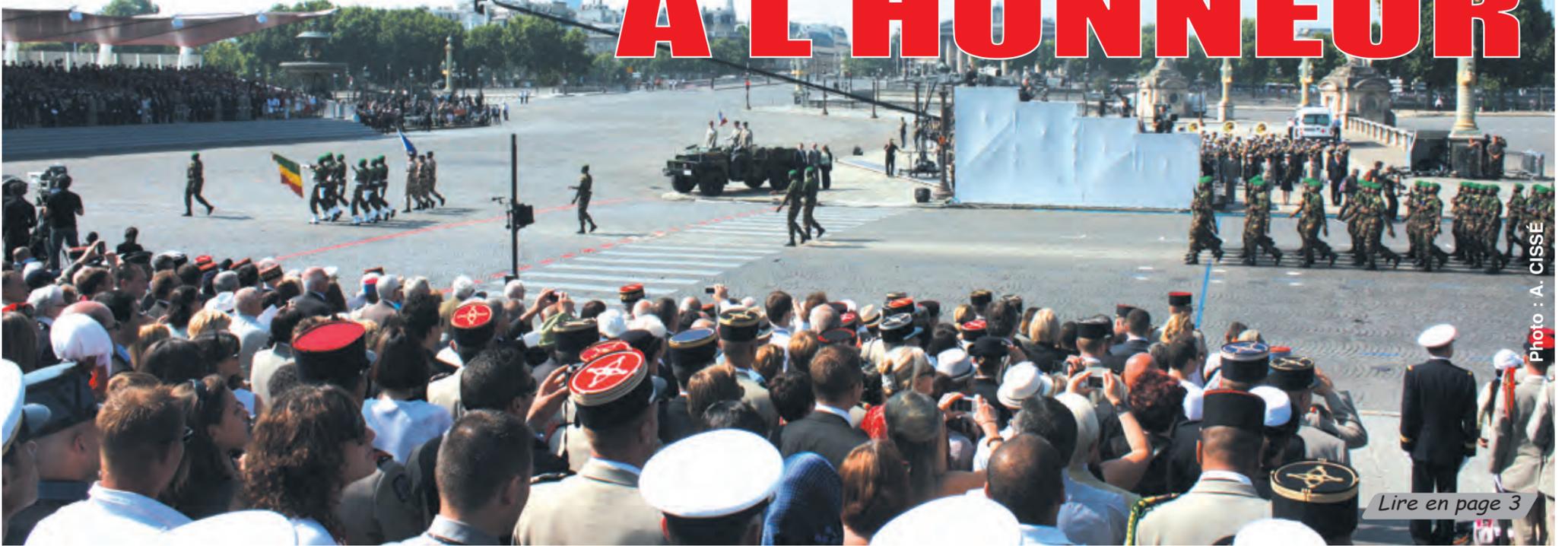


Photo : A. CISSE

Lire en page 3

**Commission dialogue réconciliation
LES PREMIÈRES
PRISES DE CONTACT**



Lire en page 7

**SPORT
Coupe du Mali
LE STADE MALIEN
RÉALISE SON RÊVE**



Lire en page 8



Institut Supérieur de Technologies Appliquées

(TechnoLAB - ISTA)

Formation – Nouvelles Technologies – Techniques managériales – Recherche & Développement

Se former, Comprendre et Entreprendre
LE CHOIX D'UNE CARRIERE !

L'Institut Supérieur de Technologies Appliquées (TechnoLAB - ISTA), Lauréat des Prix BID «London Quality Crown 2012» et «International Star for Leadership in Quality, Paris 2013», membre des réseaux universitaires GES (Grandes Ecoles spécialisées) et du Pôle Ecole Supérieure de Gestion de Paris, partenaire de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement - IHEID Genève, Suisse), de l'Université Méditerranéenne et Université Montplaisir (Tunisie) et de ICPS Accra (Ghana) annonce l'ouverture des candidatures pour la rentrée de l'année académique 2013 / 2 014. Les cursus et spécialités concernées sont les suivantes :

■ Niveau UNIVERSITAIRE : Niveau D.U.T (Bac+2) et Licence (Bac+3)

FORMATIONS Niveau D.U.T (Bac+2)	FORMATIONS Licence (Bac+3)	INFORMATIONSS/ CONTACTS
<ul style="list-style-type: none"> • Informatique de Gestion • Marketing / Management • Finances Comptabilité, Option Compta/Gestion • Assistante d'Administration <ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat Assistant de Direction, - Management et Assistant de Gestion, - Secrétariat médical • Analyse / Programmation • Electronique & maintenance informatique • Electronique, audio-visuel & Multimédia • Electronique et Maintenance systèmes de production 	<ul style="list-style-type: none"> * Finance / Banque * Marketing / Communication * Commerce international * Gestion Logistique et Transport * Gestion des Entreprises et des Administrations * Sciences et Techniques Comptables et Financières (LSTCF) * Systèmes & Réseaux Informatiques * Electronique & télécommunication 	<p>ACI 2 000: Tel : 20 29 01 54</p> <p>Annexe RD - (Route de l'aéroport) : Tel : 44 90 15 65 Fax : 20 29 32 66.</p> <p>Hippodrome : 71 00 03 03</p> <p>E-mail : technolab@malijaw.com,</p> <p>Web : www.technolab-ista.com</p>

■ Niveau UNIVERSITAIRE : Master I (niveau Maîtrise / Ingénierie) – Niveau Bac/BT + 4 et Bac/BT + 5

PROGRAMMES DE FORMATION	Durée de la formation	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> * Finance / Gestion d'entreprises * Management des Projets * Management des Organisations : Option Gestion des Ressources Humaines * Sciences et Techniques, Comptables et Financières (MSTCF) * Méthodes informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) * Ingénierie commerciale: Marketing & Commerce International * Ingénierie Informatique : Systèmes, Réseaux et Sécurité * Ingénierie Génie logiciel, Technologie Web et E-business * Electronique & télécommunication (Grade Master) * Electronique et Maintenance Systèmes de Production 	<p>4 ans après le Bac ou BT</p> <p>2 ans après le DEUG/ DUTS (formation pour professionnels possible en cours du soir)</p> <p>3 ans après le DEUG/ DUT 5 ans après le Bac ou BT</p>	<p>Possibilité de continuation vers un Master / MBA (en double diplôme avec des programmes du Pôle de l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris (pour les options en Bac +5) (formation pour professionnels possible en cours du soir)</p>

* PROGRAMMES MASTER / MBA:

Programmes	Durée de la formation	OPPORTUNITES / OPTIONS MBA
<ul style="list-style-type: none"> * Finance et Banque (avec ou sans option Assurance) * Gestion d'entreprises * Master en Comptabilité Gestion <ul style="list-style-type: none"> - Audit et Contrôle de Gestion - Gestion financière, comptable et Fiscalités - Gestion, Gouvernance et Finance publiques - Passation de Marchés * Master en Communication / Commerce international * Master en Management Projets et des Organisations <ul style="list-style-type: none"> Options : - Gestion des Projets - Management international - Gestion des Ressources Humaines - Gouvernance et Management public * Master en Logistique et Management des Opérations 	<p>9 mois d'études après la Maîtrise (Bac+4) ou Niveau équivalent (à un régime continu)</p> <p>18 mois pour les détenteurs de Licence (ou Niveau Bac +3)</p> <p>3 mois de recherche</p>	<p>MBA Finance, Stratégies & Consulting, Gestion des Ressources Humaines, Management financier, Entrepreneuriat Audit et Contrôle de Gestion, Communication & Médias et Événementiel Commerce International, E-Business, Achat et Supply Chain Management et Droit des Affaires Journalisme et Management de l'information (nous consulter pour d'amples renseignements)</p>

Options et Facilités: Trois sites géographiques à Bamako: ACI 2 000 et Annexe Rive Droite (Carrefour Kalaban/Sabalibougou - Route de l'aéroport) - Annexe Bamako Est (Hippodrome): Cours du Jour et Cours du Soir pour les professionnels -

Renseignements: Tel : 20 29 01 54 / 20 29 19 44 / 76 43 90 38 / 44 90 15 65 / 71 00 03 03 - Email : technolab@malijaw.com
E-mail : info@technolab-ista.com, Web: www.technolab-ista.com,

Des Centres Annexes Régionaux de Formation (CARF) disponibles à Ségou, Sikasso, Mopti et Kayes

Défilé militaire du 14 Juillet à Paris : LE MALI À L'HONNEUR

Pour célébrer la fraternité d'armes et l'amitié entre les nations, les militaires français et maliens et d'autres africains ont défilé ensemble sur l'Avenue des Champs Elysées devant les présidents François Hollande et Dioncounda Traoré

Défilé militaire, parade d'avions de combat de dernière génération, démonstration de puissance militaire montée et motorisée, c'est assurément par les Champs Elysées que Paris a respiré hier. Et il y avait de quoi ! La fête du 14 Juillet à laquelle le président de la République, Dioncounda Traoré a pris part est l'équivalent du 22 Septembre chez nous. La particularité de l'édition de cette année tient plus à la participation des militaires maliens et africains.

Nos compatriotes se sont déjà familiarisés avec le mot « Serval ». Ce mot n'est plus seulement ce

félin du désert rapide et futé mais désigne surtout une opération militaire française qui a permis à notre pays de recouvrer l'intégralité de son territoire occupé par les aventuriers de tout acabit. Même si le cas de Kidal fait encore grincer des dents, l'efficacité de l'intervention militaire française n'est plus à démontrer.

Sur les Champs Elysées, d'une fière allure, militaires de différentes nationalités ont marché à pas cadencés comme pour marquer à jamais une communauté de destin et surtout une fraternité d'armes. Le défilé des troupes à l'honneur a débuté par des détachements des

armées africaines. Suivi de celui de l'Onu participant à l'intervention dans notre pays.

Le défilé des troupes africaines a été ouvert par un détachement de notre armée composé d'un chef de détachement, suivi d'une garde au drapeau, de 3 cadres et d'un bloc de 50 militaires.

Ce premier détachement était suivi par les chefs de corps, les drapeaux et leur garde, représentant les pays ayant participé à la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), aujourd'hui convertie en casques bleus : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Cette partie du défilé a été conclue par un détachement, sous baret bleu, représentant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation

au Mali (Minusma) qui a commencé à se déployer dans notre pays depuis le 1er juillet. Comme le détachement malien, il était composé d'un chef, 3 cadres et d'un bloc de 50 militaires.

Toutes ces troupes ont défilé devant les présidents français et maliens installés en première ligne. Présenté par l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées françaises, le défilé était commandé par le général de corps d'armée Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris.

Il était 10 heures, Place de la Concorde, quand les troupes maliennes passèrent sous une pluie d'applaudissements. Ils étaient tous venus du nord, du théâtre des opérations, a précisé le ministre de la Défense et des Anciens combattants, le général Yamoussa Camara qui s'est dit satisfait de la prestation de nos militaires.

Les Casques bleus sont ensuite arrivés. Puis ont défilé les militaires français de retour du nord de notre pays. C'est après eux-ci que toutes les composantes de l'Armée française ont défilé à tour de rôle. Jusqu'aux 6 parachutistes qui ont émerveillé les centaines de spectateurs massés de part et d'autres des Champs Elysées.

Le défilé des troupes à pied était suivi de celui des troupes montées pour finir par le tour des troupes motorisées.

A cette occasion, le président français a rendu hommage à tous ceux qui ont payé le prix du sang pour défendre les valeurs de la République et de la démocratie dans notre pays. L'amitié des peuples se juge surtout à l'aune de la solidarité aux moments les plus difficiles.

C'est exactement ce qui s'est passé à Konna quand le président Hollande décidait de l'intervention

militaire française pour arrêter l'avancée des jihadistes vers Mopti. La reconnaissance du peuple malien lui a été signifiée de la plus superbe manière lorsqu'il s'était rendu à Tombouctou puis à Bamako en février dernier.

La mobilisation était si exceptionnelle que le président français déclara que c'était le jour le plus important de sa carrière politique. Depuis, des nouveau-nés et des rues portent le nom de Damien Boiteux, le premier soldat français mort au combat aux premières heures de l'Opération Serval. Et François Hollande qui a aussi désormais beaucoup d'homonymes dans notre pays, s'est définitivement installé dans les cœurs des Maliens.

Envoyé spécial
A. M. CISSE

Décorations : LES MÉDAILLÉS DU MALI RECONNAISSANT

Le ministre français de la Défense, son collègue des Affaires étrangères et une dizaine de hauts fonctionnaires de la Défense française ont reçu des distinctions pour leur contribution au succès de l'Opération Serval

Arrivé à Paris vendredi, à l'invitation de son homologue français François Hollande, pour assister aux festivités du 14 Juillet, le président de la République par intérim, Dioncounda Traoré a décoré samedi plusieurs cadres militaires et civils ayant contribué à la libération de notre pays. La cérémonie teintée d'émotion s'est déroulée dans une salle de réunion de l'hôtel « Le Meurice » où séjourne le chef de l'Etat.

Les récipiendaires venus, pour certains avec quelques membres de leurs familles, ont tous travaillé à la réussite de l'Opération Serval qui permis à notre pays de se libérer des jihadistes et des narcotrafiquants qui occupaient les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

En présence du président Dioncounda Traoré, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Tiéman

Coulibaly et son homologue de la Défense et des Anciens Combattants, le général Yamoussa Camara se sont chargés de remettre les médailles au récipiendaires parmi lesquels, Jean-Yves Le Drian, ministre français de la Défense et le patron de la diplomatie française Laurent Fabius.

Pour la liberté de notre pays, la France a versé son sang, rappelle le doyen des récipiendaires, le général de division Christophe Gomart, patron des forces spéciales qui a vivement remercié les autorités de la Transition pour cette décoration. Il a surtout exprimé toute sa fierté de voir l'Opération Serval réussir.

Sous les ordres et les directives du président Hollande à qui Dioncounda Traoré remettra une décoration aujourd'hui, les ministres élevés au rang de Grand officier de l'Ordre national se sont

battus avec conviction pour aider notre pays à retrouver sa dignité. Pour le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, c'est par leur dynamisme et leur engagement personnel qu'ils ont réussi non seulement à diriger les opérations militaires sur le terrain et, en plus, ont réuni au chevet du Mali la communauté internationale.

DÉCISIONS EXCEPTIONNELLES. Le général de corps d'armée Didier Castres, sous-chef d'état-major chargé des opérations, a été décoré avec la médaille de Commandeur de l'ordre national du Mali. Selon Tiéman Hubert Coulibaly, il a imaginé, conçu et conduit tout le plan d'engagement des forces françaises en appui des forces armées maliennes. Par son action déterminante, il a permis à la coalition des forces armées françaises et maliennes de repousser et détruire les groupes armés terroristes hors de tous les lieux de peuplement maliens. "L'action particulièrement efficace de cet officier général énergique et clairvoyant, dit-il, remarquable chef au combat, a apporté une contribution majeure à la reconstitution de l'intégrité territoriale du Mali".

Patrick Brethous, décoré lui aussi au même titre, est un général de brigade de l'armée française. Chef-conduite lors de l'Opération Serval déclenchée le 10 janvier 2013, le général de brigade Brethous a fait preuve de qualités humaines et professionnelles exceptionnelles, "sachant prendre avec courage, pertinence et hauteur de vue d'importantes décisions opérationnelles". Dès le 10 janvier 2013, il a supervisé la conduite de l'opération par la cellule de crise et a déclenché les premières missions aériennes permettant de stopper l'avancée des groupes armés djihadistes. "Tout en poursuivant la conduite de la montée en puissance de la force, a poursuivi Tiéman Hubert Coulibaly. Il assure la conduite tactique et stratégique de l'opération jusqu'à la bascule de responsabilité au profit du PC opératif de Bamako. A l'issue de cette bascule, il en assure le contrôle national avec un sens tactique et stratégique en tout point remarquable. L'action déterminante de cet officier général charismatique, énergique et clairvoyant, a apporté une contribution majeure à la déroute des éléments armés djihadistes et à la reconstitution de l'intégrité territoriale de l'Etat malien et

en appui des Forces armées maliennes".

Le troisième général de division qui a été élevé au rang de commandeur de l'Ordre national est Christophe Gomart. Ce commandant des opérations spéciales remarquablement combatif et visionnaire, selon les autorités de la transition. Depuis les premières heures de l'intervention française, c'est lui qui a cordonné l'engagement instantané des forces spéciales françaises au côté des forces armées maliennes. Durant l'ensemble des opérations, l'officier de classe exceptionnelle a fait preuve d'un sens tactique et stratégique en tout point remarquables, a commenté Tiéman Coulibaly.

"Il a conçu et conduit l'ensemble des manœuvres des forces spéciales pour atteindre, en accompagnement des Forces armées maliennes, les objectifs de reconquête du Mali et d'attrition des éléments rebelles", a fait remarquer le ministre ajoutant que "l'action particulièrement efficace de cet officier général énergique et clairvoyant, remarquable chef au combat, a apporté une contribution majeure à la déroute des éléments armés djihadistes et à la reconstitution de l'intégrité territoriale du Mali".

Un peu plus bas de la hiérarchie militaire française, on retrouve le capitaine de vaisseau Pierre Vandier. Il a été fait Officier de l'Ordre national du Mali. En sa qualité de chef de la cellule de crise de Serval depuis le 10 janvier 2013, le capitaine de vaisseau a bien mérité la reconnaissance du peuple malien. En amont de la crise, précise le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, il a préparé toutes les options militaires tant dans les domaines aérien et terrestre que d'organisation de la chaîne de commandement. La qualité de ses analyses et sa remarquable capacité d'anticipation lui a permis en permanence de proposer des options d'emploi judicieuses aux autorités militaires.

Dès le 10 janvier 2013, il organise la cellule de crise et déclenche les premières missions aériennes permettant de stopper l'avancée des groupes armés djihadistes. Il enchaîne ensuite sous un rythme extrêmement dense le plan de campagne aérienne et terrestre de l'opération, avec de nombreux succès tactiques qui entraînent un repli désorganisé de l'ennemi et une reconquête des principales villes du pays, en appui des Forces armées

maliennes.

UN AMI DE LONGUE DATE.

Le colonel Christophe Michel, désormais officier de l'Ordre national de notre pays est le chef de la cellule ciblage lors de l'Opération Serval. En amont de la crise, toujours selon le ministre Coulibaly, il a conduit une analyse systématique d'une grande pertinence et préparé toutes les désignations d'objectifs possibles, permettant ainsi la réalisation de frappes aériennes d'une extrême efficacité dans les premiers jours de l'opération.

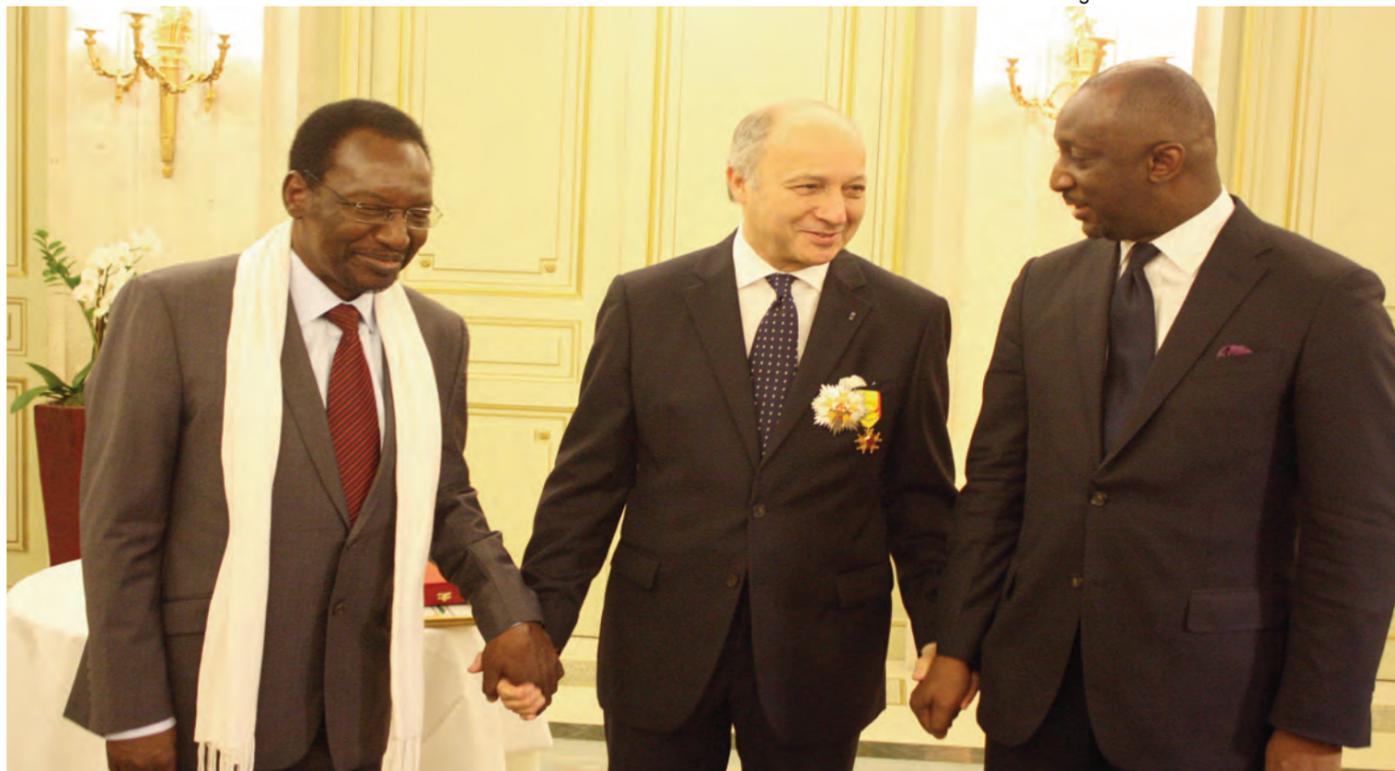
"Sa finesse d'analyse, sa remarquable capacité d'anticipation et sa rigueur dans la préparation de ses dossiers lui ont permis en permanence de proposer les bons choix aux autorités militaires" a commenté le chef de la diplomatie.

Dans le même élan de reconnaissance, le président de la République par intérim a décoré le colonel Philippe Gueguen qui est le chef de la cellule logistique de l'Opération Serval. Il a su organiser sa cellule pour conduire la projection d'un échelon de combat aéroterrestre d'une ampleur inégalée dans une zone où les flux logistiques terrestres, maritimes et aériens sont habituellement très réduits et cela dans un délai extrêmement contraint. "L'action déterminante de cet officier efficace, compétent et clairvoyant, a apporté une contribution majeure à la déroute des éléments armés djihadistes et à la reconstitution de l'intégrité territoriale du Mali", dira Tiéman Hubert Coulibaly avant de lui remettre sa médaille.

Les colonels Philippe Susnjara et Xavier Lafargue, respectivement chef de la cellule planification Afrique et commandant d'un groupement de forces spéciales ont également été élevés au rang d'Officier de l'Ordre national. Tout comme Jérôme Spinoza, haut fonctionnaire actif au sein du service diplomatique de l'Union européenne qui a œuvré à consolider la relation du Mali avec cette institution et par delà ses Etats-membres dans une période critique pour le pays.

Conseiller avisé et connaisseur éclairé des réalités du Sahel et d'Afrique de l'Ouest, Jean-Martin Jampy a reçu une médaille parce qu'il est tout d'abord un ami de longue date du Mali où il a œuvré sans relâche dans le sens du développement économique et industriel national.

A. M. C.



Élection présidentielle : DE LA NÉCESSITÉ D'UNE INTROSPECTION NATIONALE

Depuis une semaine, la campagne pour le scrutin présidentiel a officiellement démarré. Les candidats y sont désormais à fond. Cérémonies de lancement officielle de campagnes et autres meetings, diffusions de messages sur les antennes de la radio télévision nationale (ORTM), sur celles des radios privées et dans la presse écrite, portraits de candidats avec leur slogan qui inondent les villes et cam-

pagne, conférences de presse, rencontres de proximité, tout cela fait partie des ingrédients et stratégies d'une campagne présidentielle. Si l'on ne s'en tenait qu'à ces éléments, l'on aurait l'impression qu'il s'agit d'une campagne présidentielle « normale ».

Il se trouve que (et on ne le dira jamais assez), le choix du futur chef de l'Etat intervient cette année dans un contexte bien singulier après le profond traumatisme que le pays vient de subir et

duquel il se remet laborieusement.

A contexte particulier, donc campagne particulière. Surtout qu'à la situation d'urgence dans laquelle le scrutin est organisé, deux facteurs peu favorables viennent se greffer : la saison des pluies qui s'installe tardivement mais certainement, et le mois de Ramadan.

Analystes et observateurs ont déjà donné leurs avis sur ce que pourrait être l'impact de ces deux

facteurs sur le taux de participation qui demeure désespérément bas dans le pays.

Mais tout laisse à penser que les électeurs ont vite apporté la réponse à ces inquiétudes en se mobilisant fortement pour le retrait des cartes Nina (Numéro d'identification national) qui servent cette fois-ci comme cartes d'électeur.

Ce qui amène à croire que malgré les risques de petits problèmes au niveau organisationnel

de scrutin, et en dépit de la saison des pluies et mois de Ramadan, les Maliens sont décidés à aller aux urnes.

Un retour salutaire à la citoyenneté longtemps à mal, il vrai par la défiance de nos compatriotes vis-à-vis de la classe politique accusée à tort ou à raison par le citoyen moyen, de ne rouler que pour elle-même. Une accusation entretenue par des pratiques comme les changements de position à 180°, des alliances jugées « contre nature », et le peu d'enclin à consulter la base de l'électorat pour certaines décisions cruciales.

Certes dans un pays comme le nôtre qui revient de si loin (une nation meurtrie, humiliée, devenue pratiquement la risée du reste du monde, et qui ne doit son salut qu'à la communauté internationale sous le leadership de France), chacun doit jouer sa partition dans la sortie de crise. Il s'agit d'un véritable travail d'introspection collective pour prendre conscience des causes profondes qui nous ont conduits au bord du gouffre.

Mais ce travail d'introspection doit commencer par les prétendants à la magistrature suprême, qu'ils soient issus « du système » où qu'ils soient novices. Car ce sont eux qui auront qui les leviers nécessaires pour opérer le changement que chacun d'eux promet et que chaque Malien réclame

aujourd'hui. Heureusement, au vu des messages très critiques et parfois même très durs que les prétendants à Kouloba font véhiculer depuis une semaine sur la gestion du passé, l'on est en droit de croire que la volonté politique en faveur du changement est bien réelle.

Mais la tâche s'annonce titanesque. Car tout est refaire. Il s'agit de refonder un Etat qui a failli implorer et qui est désormais (n'ayons pas peur des mots) sous tutelle de la communauté internationale. De repenser la gouvernance dans tous les sens que cela englobe. Sans compter les éternels priorités qui changent la vie de la population, que sont l'accès à l'éducation, à la santé, à la sécurité alimentaire, à la sécurité tout court, et à la justice sociale. Au regard de tous ces impératifs, le pays aurait souhaité se donner de nouveaux dirigeants élus dans des conditions plus sereines et les moins contestables possibles.

Mais le calendrier en a décidé autrement. Et dans ces conditions, le futur président de la République, pourra-t-il rompre avec le non respect du fait partisan que nombre de candidats dénoncent aujourd'hui comme étant l'une des principales causes des malheurs qui nous ont amenés au bord de l'abîme ? La question est bien évidemment posée.

S. TOGOLA

Élection : DES ÉQUIPEMENTS ET DES DOCUMENTS ÉLECTORAUX POUR LE MATDAT



Le Projet d'appui au processus électoral du Mali (PAPEM) a remis, vendredi dernier, au ministère de l'Administration territoriale de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire (MATDAT), des équipements et documents électoraux.

La cérémonie s'est déroulée, dans la salle de conférence dudit ministère en présence du chef de département Moussa Sinko Coulibaly, du coordinateur résident des Nations Unies (PNUD), Aurélien Agbenoci, du conseiller technique principal du PAPEM, Alain Vauck Ayadokoun.

Ces équipements et documents sont composés, entre autres de 150 000 dossiers pour agents de bureau de vote, 2500 T-shirts polo, 27 000 lampes d'éclairages des bureaux de vote, 105 000 guides de l'agent électoral, 50 000 copies de la loi électorale, 1 groupe électrogène 22 KVA pour le gouverneur de Kidal, 55 vidéoprojecteurs pour les cercles et communes de Bamako, du matériel informatique et mobiliers pour le centre d'écoute et d'orientation de l'électeur/ centre d'appel pour un coût global de 230 millions de Fcfa.

Cette cérémonie, selon le coordinateur résident des Nations-unies, marque une étape importante dans la ligne droite vers la date des élections. Mais elle est également l'occasion de résoudre la question liée à la rémunération des agents des bureaux de vote. Aurélien Agbenoci a souligné que ces équipements et matériels ont été acquis à travers le basket fund pour venir en appui au processus électoral. Ainsi 125 000 agents seront formés et payés le

jour du scrutin pour un bon fonctionnement des opérations. Le coût estimatif de ces opérations est estimé à environ 4 milliards de Fcfa. Aurélien Agbenoci s'est dit convaincu qu'à travers l'expérience et la tradition d'organisation des élections au Mali que les différents comités de gestion des fonds alloués à la formation des agents des bureaux de vote et de leur prestation le jour du scrutin sauront remplir leur tâche avec succès.

« Le PNUD reste disposé à apporter toute assistance nécessaire à cet effet » a assuré le coordinateur résident des Nations-unies.

En marge de cette remise, le représentant de la CEDEAO, Chaka Touré a également offert, au nom de son président, une enveloppe d'environ 500 millions de Fcfa au ministre (un million de dollars) afin d'appuyer le MATDAT dans le cadre du processus électoral.

Cependant, Chaka Touré se dit satisfait du bon déroulement de la préparation des élections tout en félicitant le ministre pour son travail.

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, a vivement remercié les donateurs pour leur appui. Il a tenu à remercier et à exhorter toute son équipe.

« Il reste du chemin à faire pour une élection juste et transparente » a expliqué Colonel Moussa Sinko Coulibaly.

La cérémonie a été également marquée par la signature de la lettre d'accord MATDAT/PNUD sur l'opération de paiement des agents de bureaux.

Fatoumata NAFO

Élection présidentielle : LA JEUNESSE EN REMPART CONTRE LA VIOLENCE POST-ÉLECTORALE

Pour ce faire, les jeunes doivent s'approprier, entre autres, les dispositions de la loi électorale pour s'assurer de la régularité des opérations

Dans le cadre du renforcement des échanges entre les partis politiques et les organes de gestion des élections, l'institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA) a initié un atelier à l'intention des jeunes des partis politiques.

La rencontre qui avait comme thème : « Contribution des jeunes des partis politiques à un retrait massif de la carte NINA et à une campagne électorale apaisée » s'est déroulée dans la salle de conférence du patronat.

La cérémonie d'ouverture des travaux était présidée par le coordinateur de la cellule d'appui au processus électoral au ministère de l'Administration territoriale de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, Issa Tiéman Diarra. C'était en présence de Justin Doua Gore représentant-Pays de ESIA Mali.

A l'entame des travaux Justin Doua Gore, a expliqué que son organisation a initié depuis le début du processus électoral dans notre pays une série de rencontres et d'échanges entre les partis politiques et le gouvernement qui a conduit ESIA à Sikasso, Ségou et Mopti. Un accent particulier a été mis sur la sensibilisation pour le retrait des cartes NINA.

Dans ce dessein, l'organisation a discuté la semaine dernière avec les femmes de cadre de concertation des partis politiques. Cette fois, c'est au tour de la jeunesse de bénéficier de cet espa-

ce d'échanges initié par ESIA-Mali.

L'objectif, selon Justin Doua Gore, est de faire en sorte que les élections à venir soient apaisées et acceptées de tous. De ce fait il y a nécessité pour l'ensemble des acteurs de communiquer et d'échanger afin d'éviter tout malentendu. C'est justement l'une des raisons, dira le premier responsable d'ESIA dans notre pays que sa structure a initié le présent atelier à l'intention des jeunes des partis politiques. Car la jeunesse dit-il joue un rôle primordial dans le processus électoral.

Souvent utilisés comme bras armé des politiques comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire et bien d'autres pays, les jeunes doivent bien être outillés pour palier tout conflit avant et après les élections. C'est justement pourquoi les participants ont eu droit à une communication sur la prévention de la violence électorale. L'exposé a permis à l'assistance de comprendre qu'il ne peut y avoir une élection démocratique, une démocratisation, une consolidation de la démocratie dans un pays où la violence prévaut.

Le conférencier a exposé les risques de l'escalade en période électorale et a plaidé pour une campagne électorale apaisée afin d'encourager la participation effective de tous les citoyens aux élections et promouvoir la consolidation de la démocratie dans notre pays en cette période de post-crise. L'orateur a aussi esquissé les causes, les acteurs

et la typologie de la violence électorale. Une partie de la communication a été consacrée à la prévention et à la réaction face au phénomène. Ainsi pour prévenir la violence électorale, la jeunesse doit s'approprier les dispositions de la loi électorale pour s'assurer de la régularité des opérations. Les jeunes doivent aussi coopérer avec les organes de gestion des élections. Il est aussi nécessaire de créer un cadre de concertation entre les jeunes des partis politiques. Tout cela permettra aux jeunes, selon Justin Doua Gore, d'expliquer aux communautés les différentes dispositions prises pour le bon déroulement des opérations électorales. Il s'agira aussi et surtout de sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs en période électorale.

Les jeunes doivent jouer un rôle de médiateur si la situation commence à se dégrader entre les acteurs au lieu d'être les catalyseurs de conflit. Pour ce faire les jeunes doivent jouer un rôle d'observateurs actifs tout au long de la période électorale. Il faut comprendre que la période électorale est une période très délicate dans la vie d'un peuple.

C'est pourquoi chaque acteur doit prendre la mesure des conséquences dommageables à toutes les dérives d'où qu'elles viennent pour sauver la maison commune. A cet effet conseille Justin Doua Gore tout doit partir de la loi et revenir à la loi. Ainsi, des efforts doivent être consentis pour mettre les dispositions de la loi électorale à la portée du citoyen ordinaire. Ceci passe par une large vulgarisation du Code

électoral et des textes subsidiaires.

Le coordinateur de la cellule d'appui au processus électoral au ministère de l'Administration territoriale, de Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, s'est réjoui de la tenue de cette rencontre. La session, selon lui, donne l'opportunité à son département de communiquer avec les autres acteurs notamment les jeunes du processus électoral. Ces derniers sont non seulement des militants mais aussi et surtout des électeurs. Issa Tiéman Diarra a invité les jeunes à ne pas surtout oublier le contexte dans lequel les élections se tiennent cette année dans notre pays.

Les Maliens, toutes catégories confondues, doivent prouver à travers ces échéances électorales que nous sommes non seulement « aidables » mais que nous méritons l'attention et l'accompagnement de la communauté internationale. En effet, ces élections nous permettront de sortir définitivement du chaos où nous étions il y a une année. C'est dans ce souci dira Issa Tiéman Diarra que les autorités de la Transition ont décidé d'organiser le plus tôt possible les élections pour doter notre pays d'autorités légitimes afin de faire face au nombreux défis qui se posent à nous.

La rencontre a été bouclée par une communication sur l'importance du retrait de la carte NINA et le rôle de la jeunesse dans cette opération et une projection de film sur la « démocratie et élections ».

M. A. TRAOARÉ

L'ESSOR TIERCE PRONOS

VICHY : Mardi 16 Juillet 2013

Grand Handicap de Vichy - Handicap - 1600m - 18 Partants

Retour à VICHY ce mardi pour un QUINTE réservé cette fois aux chevaux d'âge de 4 ans et plus. Ils seront pas moins de 18 à se disputer la gagne dans ce GRAND HANDICAP DE VICHY. La piste s'annonce souple à souhait mais on peut craindre des problèmes de trafic pour certains concurrents dans un lot aussi touffu. Il ne va donc pas falloir hésiter à prendre des risques car les rapports s'annoncent rémunérateurs. On fera surtout confiance au bas de tableau et donc aux petits poids pour savoir tirer profit de leur situation et se disputer la gagne dans ce QUINTE ouvert.

1-KALAHARI GOLD IRE : C'est un cheval d'un courage exemplaire. Il a acquis beaucoup d'expérience dans les courses à conditions et peut s'aligner au départ de ce Grand Handicap avec une première chance, malgré son top-weight. Il est maniable et aura son terrain.

2-INDRIYA : Elle vient de montrer qu'elle manque un peu de moral, mais c'est une véritable pouliche de vitesse. Elle n'a aucune marge mais c'est une bonne pouliche. Elle devra compter sur un parcours sans encombre.

3-XOTIC : La piste de Vichy ne devrait pas le déplaire. Il est toujours en très bonne condition mais il est difficile de faire un pronostic dans cette course vraiment ouverte. Le terrain lui conviendra et il va défendre ses chances à fond.

4-ARIZONA RUN : Il traverse une période euphorique. Le fait de revenir sur 1.600 mètres ne va pas le déranger. Il sera monté dans le sillage des animateurs et nous comptons le voir finir dans les cinq premiers.

5-ORIFE IRE : Il reste sur de bonnes prestations et mériterait de remporter un quinté. La piste de Vichy devrait lui permettre de placer sa bonne pointe de vitesse. Tous les feux sont au vert. C'est une base.

6-FONTAINE MARGOT : Elle n'a pas trop le choix des engagements. Elle a bien travaillé en vue de ce handicap mais en valeur 43, elle n'a pas de marge. A l'issue d'un parcours caché, elle tentera de placer sa pointe de vitesse pour accrocher une petite place.

7-POLARIX (GB) : Après plus de quatre sorties il s'est très bien comporté. Il est pris à sa juste valeur mais son numéro dans les stalles de départ peut tempérer l'optimisme de ses supporters.

8-SORELLINO : Il qui vient de me faire belle impression en repoussant courageusement toutes les attaques. Il semble avoir une marge de progression et malgré tout, nous sommes confiants qu'il participera de nouveau à l'arrivée.

9-UPPER HOUSE (IRE) : n'a pas beaucoup d'engagements à sa disposition. La piste et le terrain seront à sa convenance mais il n'a aucune marge, il a été légèrement pénalisé. Dans ces conditions, sa tâche semble assez compliquée.

10-UN DE LA CANEBIÈRE IRE : Il nous a laissé sur notre faim depuis quelques temps. On espère qu'il n'est pas émoussé après un début de saison chargé. C'est un 4 an qui doit affronter ses aînés. Nous sommes un peu dans l'expectative.

11-SINGAPORE JOY : Elle ne doit pas être condamnée sur sa dernière quatrième place car elle a mieux couru que ne l'indique son classement. C'est une pouliche en net regain de forme qui a les moyens de jouer un bon rôle en valeur 39,5. Notez qu'elle a besoin d'une piste bien souple.

12-MAGIQ RIO : Il est engagé dans un lot difficile avec beaucoup de partants et une distance un peu courte. Cependant, il a parfaitement récupéré de ses récents efforts et on a l'impression qu'il peut prendre un chèque à cette valeur 39,5.

13-KOURK : Il reste sur trois performances très encourageantes où il a pu s'imposer une seule fois et ensuite terminer parmi les cinq premiers. Il s'agit toutefois d'un cheval de qualité qui ne doit pas être négligé, d'autant qu'il se présentera avec de la fraîcheur.

14-TOSTAKY BLUE : Il a bien tenu sa partie lors de ses quatre récentes sorties où il bénéficiait de conditions favorables. Ici il semble bien mais sa tâche se complique avec la présence des aînés. C'est un test.

15-SILENZIO CANTATORE ITY : Il s'est montré décevant lors de ses récentes sorties. Il a eu un comportement encourageant et il se trouve sur la montante à l'entraînement. Il n'est pas impossible qu'il vienne prendre la troisième ou la quatrième place à l'issue d'un bon parcours.

16-APRÈS L'AMOUR (IRE) : Il vient de terminer troisième dans la foulée dans un handicap très relevé et touffu qui plus est. Il pourra ainsi éviter les coups. Il n'a pas beaucoup d'engagements. Son jockey tente le coup mais le haut du tableau est relevé.

17-CUT INTO THE ROCK (IRE) : Il était fatigué l'avant-dernière fois à Longchamp mais il vient de rassurer en s'imposant à Compiègne. Son jockey a visé ce handicap. Avec un bon numéro et face à un lot relevé, il donnera son maximum.

18-L'ESPAGNA : Elle ne doit pas être condamnée sur sa dernière contre-performance Saint-Cloud. Il faut la juger sur sa forme actuelle. A cette valeur, elle a prouvé qu'elle pouvait faire l'arrivée. La piste sera à sa convenance. Elle peut prendre une petite place.

N°	CHEVAUX	POIDS	S/A	MUSIQUE	DRIVERS	GAINS	CORDE	ENTRAÎNEURS	COTES
1	KALAHARI GOLD IRE	61	H8	6p(12)1p7p5p	F.-X. BERTRAS	303 393	14	F. ROHAUT	9/1
2	INDRIYA	60,5	F4	3p3p7p(12)5p	S. PASQUIER	72 900	3	F. ROHAUT	8/1
3	XOTICE1	60	H4	4p1p(12)1p4p	MLLE P. PROD'HOMME	120 900	18	D. PROD'HOMME	13/1
4	ARIZONA RUN	58,5	M5	6p1p5p2p(12)	F. BLONDEL	172 700	11	F. ROSSI	14/1
5	ORIFE IRE	58	M6	2p4p4p(12)3p	T. THULLIEZ	172 017	6	C. FERLAND	6/1
6	FONTAINE MARGOT	57,5	F4	5p8p(12)4p3p	I. MENDIZABAL	53 250	10	M. CESANDRI	9/1
7	POLARIX (GB)	56	M7	5p2p0p5p4p	F. VERON	277 050	13	H.-A. PANTALL	18/1
8	SORELLINO	56	H4	3p5p2p0p(12)	T. HENDERSON	57 710	15	JOËL BOISNARD	16/1
9	UPPER HOUSE (IRE)	55,5	M4	1p4p7p(12)6p	M. GUYON	43 950	16	A. FABRE	14/1
10	UN DE LA CANEBIÈRE IRE	55	M4	5p4p6p4p9p	C.-P. LEMAIRE	74 800	5	P. KHOZIAN	53/1
11	SINGAPORE JOY	54	F5	4p8p0p9p6p	U. RISPOLI	147 480	7	M. NIGGE	21/1
12	MAGIQ RIO (IRE)E1	54	M4	6p0p1p0p1p	FLAVIEN PRAT	76 090	2	D. PROD'HOMME	32/1
13	KOURK	54	H4	1p3p7p(12)8p	M. DEMURO	43 320	4	J.-M. BÉGUIGNÉ	14/1
14	TOSTAKY BLUE	53	H4	3p2p0p1p1p	T. BACHELOT	77 200	17	J.-M. LEFEBVRE	18/1
15	SILENZIO CANTATORE ITY	52,5	H5	0p9p4h6h6h	E. HARDOUIN	79 750	8	P. CHATELAIN	56/1
16	APRÈS L'AMOUR (IRE)	52	H4	2p4p7p4p1p	A. CRASTUS	55 260	9	J. ROSSI	23/1
17	CUT INTO THE ROCK (IRE)	51	H6	1p4p0p9p4p	S. RUIS	103 950	12	Y. GOURRAUD	45/1
18	L'ESPAGNA	51	F4	6p0p5p1p3p	ALXI BADEL	64 270	1	P. KHOZIAN	35/1

ENTRAÎNEMENT

1-KALAHARI GOLD IRE : Il reste sur d'excellentes performances l'an dernier en laissant une belle impression visuelle. Mardi, il devra rendre du poids à tous ses rivaux. Néanmoins, si le terrain n'est pas trop souple, il est capable de jouer un rôle efficace.

2-INDRIYA : Elle vient de courir de belle manière à deux reprises. Il peut encore avoir son mot à dire en 46 de valeur. A noter que les pistes très assouplies constituent un atout pour elle.

3-XOTIC : Il s'est imposé brillamment lors de son avant dernière sortie à Longchamp. Mardi, il affronte un lot plus relevé. Cela dit, le cheval est toujours en bonne condition. Et, malgré une marge au poids réduite, il fait figure de possible placé.

4-ARIZONA RUN : Il reste sur quatre sorti très encourageantes dans les quintés. Ce bon finisseur retrouve des conditions de poids qui lui confèrent en théorie une première chance. Avec un bon parcours, il peut même l'emporter.

5-ORIFE IRE : Il n'évoluera pas sur sa distance de prédilection à l'occasion de ce quinté. Aussi, il lui faut bénéficier de circonstances favorables car c'est un cheval qui doit être monté à l'arrière du peloton. Sa tâche s'annonce compliquée.

6-FONTAINE MARGOT : Elle n' pas déçu lors de ses plus récentes sorties car elle n'était pas en forme. Avec une piste à sa convenance, nous ne serons pas surpris de la voir prendre une part active à l'arrivée.

7-POLARIX (GB) : Il est en bonne condition actuellement et il n'a jamais gagné lors de ses quatre tentatives sur ce tracé. L'état du terrain sera à sa convenance. Bien détendu durant le parcours, il a les moyens de jouer un rôle prépondérant au moins dans les cinq premiers.

8-SORELLINO : Après avoir bien couru dans la course du 16 juin à Chantilly, a prouvé ensuite qu'il avait encore son mot à dire en valeur 41,5. Indifférent à l'état du terrain, il attirera logiquement l'attention de certains parieurs.

9-UPPER HOUSE (IRE) : Il vient de très bien se comporter en s'imposant à Lyon-Parilly. Il est correctement placé à l'heure actuelle dans les handicaps. L'état du ter-

rain pourrait bien constituer un avantage pour lui. Dès, il a une belle chance dans ce quinté.

10-UN DE LA CANEBIÈRE IRE : Il a ouvert son palmarès le 27 avril 2012 à Marseille-Borély Jusque-là, il se montre irréprochable. Maintenant, cette sortie a surtout valeur de test car il va logiquement manquer d'expérience.

11-SINGAPORE JOY : Il n'a pas montré dernièrement le niveau qu'il avait l'an passé. Nous sommes un peu déçus. Pourtant, il a l'air bien le matin. C'est un cheval qui apprécie le terrain souple, voire lourd. Avant le coup, il n'a pas une première chance.

12-MAGIQ RIO (IRE) : Il reste sur des sorties très encourageantes. Il a bien couru lors de sa dernière sortie, à Saint-Cloud. Aidé par l'assouplissement du terrain, sa place est à l'arrivée.

13-KOURK : Ses récentes sorties sont bonnes. Cependant, l'opposition est relevée dans ce quinté et il n'a pas de marge au poids. Sachez qu'il est indifférent à l'état du terrain. Il peut logiquement prendre une petite place.

14-TOSTAKY BLUE : Il reste sur une série de bons résultats. Il devrait se plaire sur le parcours proposé. Dès lors, avec l'aide d'une piste pas trop assouplie, il peut inquiéter les principaux chevaux en vue.

15-SILENZIO CANTATORE IT : Il apprécie les pistes détremées et il n'est pas mal placé ici avec 52,5 kilos. Il représente un outsider valable capable de s'emparer d'une quatrième ou cinquième place.

16-APRÈS L'AMOUR (IRE) : Il reste sur plusieurs bonnes sorties dans des lots modestes. Cela dit, il est en grande forme. Sur du terrain très souple ou lourd, cela se complique pour lui. Nous ne sommes pas des plus optimistes, bien que le cheval soit bien à l'entraînement.

17-CUT INTO THE ROCK (IRE) : Il est en forme. L'assouplissement des pistes sera en sa faveur. Toutefois, l'opposition est trop relevée pour qu'il puisse se mettre en évidence correctement.

18-L'ESPAGNA : Elle n'a pu finir que sixième le 23 juin à Saint-Cloud. Pas revu depuis sa tâche s'annonce compliquée.

PRONOSTICS

DOUM VOUS CONSEILLE

La courses de ce mardi, associée au Grand Handicap de Vichy a réunit 18 partantes de belle facture qui vont en découdre sur les 1600m de la piste de Longchamp. Un handicap ayant rassemblé des spécialistes du sprint, il faut faire confiance aux chevaux en bas de tableau.

NOTRE PROPOSITION

- 13 KOURK**
14 TOSTAKY BLUE
16 APRES L'AMOUR (IRE)
9 UPPER HOUSE
5 ORIFE
2 INDRIYA
1 KALAHARI GOLD
6 FONTAINE MARGOT

MEFIANCE
3- 4- 7- 12- 11

INCONTOURNABLES
13- 14- 16- 9- 5- 6- 8- 11

OUTSTYPES
18- 17- 15- 10

LES CÔTE DE I.D.
1- 2- 5- 6- 3- 13

NOTRE TICKET SECRET

- 13 - 16 - 5 - 14 - 1** **13 - 16 - 5 - 14 - 8**
13 - 16 - 5 - 14 - 2 **13 - 16 - 5 - 14 - 7**
13 - 16 - 5 - 14 - 3 **13 - 16 - 5 - 14 - 9**
13 - 16 - 5 - 14 - 4 **13 - 16 - 5 - 14 - 11**
13 - 16 - 5 - 14 - 6 **13 - 16 - 5 - 14 - 12**

CONCLUSION

- 13 KOURK**
5 ORIFE
4 ARIZONA RUN
6 FONTAINE MARGOT
2 INDRIYA
1 KALAHARI GOLD
3 XOTIC (E1)
9 UPPER HOUSE

SELECTION

- 8 SORELLINO**
11 SINGAPORE JOY
7 POLARIX
5 ORIFE
2 INDRIYA
6 FONTAINE MARGOT
1 KALAHARI GOLD
13 KOURK

APTITUDES

Favoris : 5 - 2
En hausse : 11 - 7
Aptitude au parcours : 6 - 13 - 1
Drivers à suivre : M. Guyon
Entraîneur à suivre : Joël Boissard
Surprise : 8-Sorelino

PRONOSTICS DE YOUSOU

Ce mardi nous serons à Vichy pour une compétition de vitesse, qui s'annonce très ouverte sur les 1600 m. Des grandes surprises sont prévues. C'est pourquoi notre choix portera entre autre sur des chevaux bien préparés comme: Sorellino, Singapore Joy, Polarix, Orife, Indriya, Fontaine Margot.

Première synthèse: 8- 11- 7- 13- 5- 4

Nos valeurs sûres:

5 Orife : Il partira avec les faveurs de nombreux pronostiqueurs. Chance logique.

13 Kourk : Pour cette fois-ci la, il prétend à la première place. Alors, un défi à relever.

8 Sorelino : Très bien affûté, ce grand compétiteur est celui à abattre. Il faut compter sur lui.

2 Indriya : Sa forme est étincellante. Ses prétentions sont tout à fait légitimes.

6 Fontaine Margot : Il semble reprendre en grande forme. Impossible de faire bonco sur lui.

11 Singapore Joy : Sa préparation a été intéressante du point de vue vitesse. A prendre.

Résumé : 5- 13- 8- 2- 6- 11

Accessits: 1 Kalahari Gold, 9 Upper House, 4 Arizona Run

Outsiders: 15- 10- 17

BASE L'ESSOR

5- 13- 8

Forme saisonnière: 7- 3- 5- 13- 8- 2

Jack pot: 15- 10- 1- 9- 4- 5- 13- 2

Deuxième synthèse: 5- 2- 1- 13- 6- 11- 7- 8

A suivre: 7 Polarix, 3 Xotice

SYNTHÈSE DES PRONOSTICS

Notre pronostic

JEU 1 : 5 6 2 13 1 3 8 9 16
JEU 2 : 2 5 6 3 9 4 8 7 10
JEU 3 : 5 6 4 2 13 9 3 12 17
JEU 4 : 1 2 13 5 4 12 3 14 12
JEU 5 : 2 5 13 6 1 9 16 3 16
JEU 6 : 2 13 5 1 6 7 3 11 15

Chance Régulière
5 - 2 - 6

Sugestions
Couplés

Petites côtes
5

5 - 2 - 1 - 13

Entourage confiant

Trio

5 - 2 - 6

13-4-11-1-9-3-7-8

En direct des pistes
12 - 14

Chance évidente
14-16-10-17-12-18-15

Commission dialogue réconciliation : LES PREMIÈRES PRISES DE CONTACT

Mohamed Salia Sokona a rencontré la société civile des régions de Gao, et de Tombouctou ainsi que des personnes déplacées de Mopti qui lui ont fait part de leurs attentes et de leurs suggestions

Le président de la Commission Dialogue et Réconciliation (CDR), Mohamed Salia Sokona, à la tête d'une délégation d'une dizaine de personnes dont des commissaires pour la plupart s'est rendu à Gao, Tombouctou et Mopti du 11 au 12 juillet dernier pour informer et sensibiliser les populations de ces localités sur les missions

de la structure qu'il dirige. Deux autres délégations de la CDR, conduites respectivement par la première vice-présidente Mme Traoré Oumou Touré et le 2ème vice président Mety Mohamed Ag Rhissa se sont rendues concomitamment à Sikasso et Ségou et à Koulikoro et Kayes.

A Gao, première étape de cette visite, la délégation conduite

par Mohamed Salia Sokona a été accueillie à l'aéroport par le gouverneur de région le général Adama Diallo et le maire de la ville, Sadou Harouna Diallo.

La délégation a été aussitôt conduite par les autorités régionales dans la salle de conférence de la mairie, une bâtisse qui a servi de « Palais de justice » aux islamistes sous l'occupation en 2012.

C'est dans cette même salle que les décisions d'amputation, de flagellations se prenaient. Les derniers juges étaient une vingtaine d'Égyptiens et le suivi et l'application de la sentence étaient assurés par Aliou Touré, le redouté commissaire islamique.

A Gao, la CDR a déjà une idée du travail qu'il attend. Car le premier responsable de la ville, Sadou Harouna Diallo n'est pas allé par quatre chemins. Avec le franc-parler qu'on lui connaît il a insisté sur la nécessité de panser les plaies en rendant justice aux victimes et en punissant les bourreaux. C'est de cette manière

seulement que l'on rendra service à ce peuple martyr et c'est aussi par là que passe le chemin de la réconciliation a-t-il lancé en substance.

« Tant que justice n'est pas faite et que les victimes dédommagées, je ne pardonnerai jamais » a dit haut et fort Sadou Diallo. La CDR doit s'atteler à ménager le Collectif des sédentaires de Gao qui conteste la présence d'un certain nombre de gens dans la Commission Dialogue et de Réconciliation. « Mettez les gens légitimes sinon vous allez échouer », a prévenu Abderahmane Oumarou Maïga, un membre du collectif.

Avant de quitter Gao la délégation a rendu une visite de courtoisie au chef coutumier Arma de Gao Mohomodou Ibrahim dit Arougaya, également membre de la commission auquel elle a expliqué l'objet de sa visite et ses attentes dans la région de Gao.

La délégation s'est ensuite envolée pour Tombouctou où elle a rencontré la société civile au

Centre de documentation et de recherches Ahmed Baba (CEDRAB). Au cours de ces échanges le président de la CDR, a expliqué les objectifs et les attentes de la commission dialogue et réconciliation. « C'est avec une grande joie que nous avons appris la création de la CDR. Ce qui veut dire que nous sommes prêts au dialogue. C'est avec beaucoup de plaisirs que nous accueillons la commission » a enchaîné Diadié Touré de la société civile.

La délégation n'est restée à Tombouctou que quelques heures en raison des insuffisances techniques actuelles de l'aérodrome de cette localité du Nord du pays. Mais avant de quitter la « Mystérieuse », la délégation est passée demander la baraka du grand Imam de Tombouctou.

Des premières ont été dites devant de la mosquée « Djingareyber avant que la délégation ne quitte Tombouctou pour Mopti où Mohamed Salia Sokona

et sa suite ont rencontré des personnes déplacées du nord du pays. Ces populations apprécient elles aussi la création de la CDR, mais demandent réparation et justice d'abord.

Le président de la Commission Dialogue et Réconciliation a pris bonne note des attentes, des récriminations et des suggestions de ces interlocuteurs tout au long de sa tournée. Il a promis d'y travailler à tête reposée pour réconcilier notre pays pour qu'enfin commence le seul combat qui vaille d'être mené, celui contre le sous-développement.

Rappelons que c'est le 6 mars 2013 que le Conseil des ministres a adopté un projet de décret portant création, organisation et modalités de fonctionnement de la Commission dans le cadre de la recherche d'une paix durable et de la réconciliation nationale.

Envoyé spécial
A. DIARRA

Ségou et Sikasso : DES INQUIÉTUDES ET DES ATTENTES

La mise en place des cellules régionales et locales de la commission nationale, critères de nomination de ses membres sont, entre autres, questions soulevées au cours des rencontres

Dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des populations sur les missions de la commission, une délégation conduite par la première, vice président de l'institution, Mme Traoré Oumou Touré, s'est rendue à Sikasso et Ségou, du 09 au 11 juillet dernier. Dans les deux chefs lieux de région la délégation a organisé des rencontres avec toutes les composantes de la société en présence des chefs de l'exécutif des deux localités administratives.

Au cours de ces rencontres, la responsable de la commission a expliqué à ses interlocuteurs, les missions assignées à l'organe qu'elle préside. Il s'agit selon elle, de rencontrer tous les Maliens (groupes socio-politiques, confessionnels et religieux et des individus) et de les écouter. Le but est d'identifier et d'enregistrer tous les cas de violation des droits de l'homme, de promouvoir les vertus du dialogue et de la paix et de les consigner dans des rapports trimestriels qui seront transmis au président de la république.

Pour ce faire, la commission, compte tenu, de son envergure internationale dispose d'un plan d'action. Il repose sur quatre piliers. Il s'agit d'établir la vérité sur tout ce qui s'est passé pendant la période de crise ; permettre que justice soit faite ; inciter à la réparation du préjudice subit et garantir que les faits ne se produisent plus jamais. Au cours des débats, des questions de compréhension ont porté, entre autres, sur le mandat de la commission, ses moyens pour accomplir sa mission, les critères qui ont prévalu au choix de ses membres.

Mme Traoré Oumou Touré et les 8 commissaires qui l'accompagnaient ont affirmé avoir les moyens matériels et financiers pour la bonne exécution de leur mission. En effet, la commission a son siège à Koulouba avec des bureaux équipés et des moyens logistiques. Son mandat est de deux ans. Quant aux critères de nomination de ses membres, la vice présidente a expliqué que les 33 personnes qui l'a composent ont été sélectionnées sur une liste de plus de 500 personnes, sans préciser les motivations de cette sélection. Ce qui a laissé certains sur leur faim.

Pour être plus précis, le commissaire, Mohamed Ag Ahmedou dira que les membres de la commission ne sont pas à mesure citer ces critères. Car, selon lui, il relève de la discrétion de ceux qui l'ont fait. « Certains d'entre nous ont été juste informés de leur appartenance à la commission, après l'établissement de la liste des membres », a-t-il indiqué. En droite ligne des objectifs de la présente mission, la commission a recueilli beaucoup de propositions et suggestions des membres de la société civile des deux régions.

A Sikasso, le représentant du réseau des communicateurs traditionnels a recommandé la prise en compte par la commission de la refondation de l'élection des députés et des maires. Il estime que les élus du peuple doivent refléter les attentes de ce dernier. Ce qui n'est pas le cas au sein de notre hémicycle dans les municipalités dont les locataires sont à des années lumières des problèmes des citoyens maliens. Il a aussi recommandé l'instauration de l'enquête de moralité dans le choix et la nomination des membres du gouvernement et les responsables des services publics.

A Ségou, Mamadou Kouyaté, chef traditionnel des griots a fustigé le manque de communication au sein de l'administration et du gouvernement. « Tous les messages sont diffusés en français, pendant que 80% de la population ne parlent pas ou ne comprennent pas cette langue, bien qu'elle soit l'outil officiel de communication ». Il a recommandé la mise en place des cellules régionales et locales de la commission nationale, afin d'assurer un meilleur relais de l'information et des activités. Il a aussi souhaité l'implication des communicateurs traditionnels aux travaux. Car, ces derniers restent le vecteur plus efficace pour la transmission des messages. La délégation a pris bonne note de toutes ces préoccupations et promis d'en tenir compte dans la conduite de sa mission.

Après ces travaux, les membres de la commission ont rendu des visites de courtoisie aux représentants des confessions religieuses des deux régions. Au cours des échanges, la commission a acquis l'adhésion et l'accompagnement des religieux, toutes confessions confondues. Ces derniers ont assuré de leur soutien et de leur bénédiction pour la réussite de la noble mission de la commission. Des séances de prières, aussi bien avec des marabouts et imams que des pasteurs et abbés de l'église protestante et l'église catholique, ont sanctionné les rencontres.

C.A.DIA

Pèlerinage 2013 : TARIF À LA HAUSSE

De 2.4000.00 Fcfa l'an dernier les frais pour cette année ont été fixés à 2.951.400 Fcfa. Soit une hausse de 551.400 Fcfa

Les frais de pèlerinage aux lieux saints de l'Islam pour la campagne 2013 sont fixés à deux millions neuf cent cinquante un mille quatre cent (2.951.400 Fcfa) annonce un communiqué du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire. Ce montant explique le texte se compose comme suit : 1.398.000 Fcfa pour le transport Bamako-Djeddah par voie aérienne ; 1.331.900 pour les frais de séjour en Arabie saoudite ; 70.000 Fcfa pour le pécule mouton, 20.000 Fcfa pour la contribution à la Maison du Hadj. Le transport des pèlerins et bagages Maison du Hadj-Aéroport-Maison du Hadj s'élève à 4000 Fcfa ; les frais bancaires à 20.000 Fcfa et les frais signes distinctifs du pèlerin à 10.500 Fcfa. Les visites médicales (sans la radiographie du thorax) sont fixées à 30.000 Fcfa, la vaccination à 17.000 Fcfa. Le coût du passeport est de 50.000 Fcfa. Soit un total de 2.951.400 Fcfa.

Rappelons qu'en 2012, le tarif du pèlerinage s'élevait à 2 400 000 Fcfa TTC. Soit une

hausse de 551.400 Fcfa par rapport à l'an dernier.

Cette année précise le communiqué les inscriptions, comme de coutume, se feront du 15 juillet au 30 septembre à la Maison du Hadj sise à l'enceinte du Centre culturel islamique de Himalayen à Bamako, dans les cercles, les missions diplomatiques et consulaires du Mali à l'étranger.

Les versements des fonds ainsi que les différentes formalités s'effectueront simultanément au niveau du Guichet unique de la Maison du Hadj rappelle le texte qui informe que c'est la compagnie saoudienne NASAIR qui est retenue pour assurer le transport des pèlerins. L'acheminement de ces deniers s'effectuera à la phase aller du 25 au 27 septembre 2013 et à la phase retour du 20 au 22 Octobre 2013.

Tous les candidats de l'intérieur doivent être physiquement présents à Bamako au plus tard le 20 septembre 2013 pour les dernières formalités du voyage et la formation insiste le communiqué. Chaque pèlerin au départ de Bamako doit être muni de 12 photos d'identité rappelle le communiqué du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire. Un autre communiqué de la Maison du Hadj annonce par ailleurs que les autorités

saoudiennes ont décidé de réduire de 20% le quota des pèlerins effectuant cette année le Hadj. Cette décision se traduit pour notre pays par une importante réduction de nombre de pèlerins.

En effet sur les 9000 pèlerins initialement prévus, seuls 7200 feront le voyage soit 1500 pèlerins pour la filière gouvernementale et 5700 pour la filière privée. En 2012 notre pays avait eu droit à 8000 pèlerins sur les lieux saints de l'islam. Soit un quota de 1240 pèlerins pour la filière gouvernementale. Le reste (soit environ 73% du total des pèlerins maliens) devait être pris en charge par les agences de voyage privées

Cependant la mesure de réduction de 20 % ne s'applique pas seulement aux pèlerins étrangers, précise le communiqué. Le quota des pèlerins en provenance de l'intérieur de Arabie Saoudite a été aussi réduit de 50%.

Les raisons invoquées pour la réduction du quota des pèlerins sont liées aux travaux d'extension en cours de la sainte mosquée de la Kaaba précise communiqué.

En temps normal la capacité d'accueil des pèlerins, effectuant le tour de la Kaaba ou le Twaf est estimée à 48.000 par heure. En raison des travaux en cours, la Kaaba ne peut recevoir que 22.000 pèlerins par heure explique le communiqué.

Accident de la route : LE CAR ÉTAIT TROP CHARGÉ

Les riverains de la route de Niama ont été témoins d'un accident spectaculaire vendredi vers 18 heures. Un car en partance pour Koro dans la région de Mopti a fini sa course sur le flanc de la route, non loin du poste de contrôle de Niama. La cause de l'accident, selon le sergent de police Aboubacar Keïta serait dû à la surcharge. Le car dont on ignore le nombre de passagers transportait des

bagages à la limite de supportable. Les témoins expliquent que le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est mis à zigzaguer avant d'aller finir sa course sur le flanc de la route. Bilan : en plus d'une dizaine de passagers blessés, l'accident a causé d'importants dégâts matériels. Au passage de notre équipe de reportage les policiers et les agents de la protection civile étaient sur le lieu du sinistre. Les

premiers cherchaient à comprendre ce qui s'est réellement passé tandis que les seconds s'affairaient autour des blessés.

Cet accident pose encore une fois la problématique du nom respect du Code de la route, voire de l'incivisme. Comment les passagers acceptent de monter dans un car en surcharge ? Comment ces cars échappent ils à tout contrôle ? Ce sont là entre autres questions que l'on se pose à la

vue de l'accident. En attendant de trouver une réponse à ces questions, les passagers de ce car dont la majorité sont des travailleuses saisonnières n'ont que leurs yeux pour pleurer. Quelques unes d'entre elles pleuraient et couraient dans tous les sens pour ramasser ce qui reste de leurs bagages qu'elles ont pu acquérir au prix de mille et une souffrances.

M. A. T.



Coupe du Mali : LE STADE MALIEN RÉALISE SON RÊVE

Les Blancs ont réalisé le doublé coupe-championnat en battant 1-0 le Djoliba en finale de la 53^e édition de la coupe du Mali, jeudi au stade Modibo Keïta. Désormais, l'équipe de Sotuba a le regard tourné vers la coupe de la Confédération

Champion du Mali depuis le 17 juin, le Stade malien a réalisé le doublé en remportant, jeudi dernier, la 53^e édition de la Coupe du Mali face au Djoliba battu 1-0. Les Blancs remportent ainsi leur 18^e trophée et succèdent au palmarès de la compétition à l'US Bougouni, vainqueur de la précédente édition (victoire 2-1 contre les Onze Créateurs de Niaréla). Jeudi au stade Modibo Keïta, tous les ingrédients étaient réunis pour une belle finale entre les deux plus grands clubs de notre pays. Il était 16h10 exactement quand le président de la République par intérim, Pr Dioncounda Traoré faisait son entrée au stade. Après l'exécution de l'hymne national, les joueurs et les officiels seront présentés au président de la République avant que ce dernier ne donne le coup d'envoi symbolique de la finale. Auparavant, Idrissa N. L. Traoré du Djoliba et Cheick M. C. Doumbia du Stade malien avaient lu le message de la paix et de la réconciliation.

Après ce cérémonial, place sera faite au jeu. D'entrée de jeu, Lamine Diawara donne le ton en envoyant sa frappe dans le nuage (1^{re} min). Issa M. Traoré réplique au milieu offensif du Stade, mais ne parvient pas à cadrer sa frappe (3^e min). Le Stade malien prend rapidement l'ascendance sur son adversaire. Résultat : les Blancs ouvrent le score dès le quart d'heure initial grâce à Mamadou Coulibaly. Suite à une passe de son partenaire, Issa M. Traoré, l'arrière gauche du Djoliba, Saïdouba N'Diaye glisse et tombe. Morimakan Koïta récupère le cuir et délivre un centre parfait à Mamadou Coulibaly. L'ancien sociétaire du Stade malien de Sikasso amortit le ballon de la poitrine et enchaîne avec un tir qui termine sa course au fond des filets (1-0, 12^e min). Le Djoliba subit le jeu. Menés au tableau d'affichage, les Rouges sont également acculés et ne parviennent pas à sortir de leur camp. Peu après le premier quart d'heure, Mamadou Coulibaly est à deux doigts de doubler la mise mais sa frappe est repoussée en corner par Cheick A. C. Sy (18^e min).

Après cette occasion, le Stade malien baisse un peu le bras. Sous la pression de ses supporters, les Djoliba se réveille et tente de sortir la tête de l'eau. Mamadou Sidibé tente un lob qui passe au dessus (23^e min), tandis que Lassine Diarra voit son tir capté en deux temps par le portier adverse (27^e min). Les Djolibistes cherchent à revenir au score. Les couloirs stadistes sont bouchés, mais les centres du team de Hérémakono sont rayés par la défense stadiste. Les joueurs de Jonas Komla reviennent dans le match mais n'arrivent pas à contourner le rideau défensif du Stade malien. A quelques minutes de la pause,

Mamadou Sidibé manque son contrôle après un centre parfait de Guimbala Oulé Tounkara (39^e min). Dans la foulée, l'attaquant djolibiste rate deux fois le cadre (43^e et 45^e min+1). Auparavant, le milieu offensif du Stade malien, Souleymane Dembélé avait également envoyé un bolide au dessus des buts de Cheick A. C. Sy (37^e min).

En 2^e période, le Stade malien laisse l'initiative du jeu au Djoliba et procède par des contres très dangereux. Le Djoliba court derrière le score sans succès. Les pensionnaires de Hérémakono ont le ballon mais ils ne mettent pas du rythme dans leur jeu et très souvent ne savaient pas trop que faire du cuir. Mahamane Cissé (entré en cours de jeu, 58^e min) apportera un plus à l'attaque du Djoliba mais son vis-à-vis, Issaka Samaké trouve rapidement des solutions pour stopper son coéquipier en équipe nationale junior.

L'ailier du Djoliba passera ensuite à gauche sans succès. Il faudra attendre le dernier quart d'heure pour voir le Djoliba inquiéter le keeper Soumaïla Diakité avec ce tir d'environ 40 mètres de Guimbala Oulé Tounkara, (75^e min). Quelques minutes plus tard, une tête de Salif Coulibaly passe légèrement à côté de la cage adverse (78^e min). Dans les dernières minutes, le Stade malien obtient deux occasions nettes, mais Abdoulaye Sissoko (84^e min) et Lamine Diawara (90^e min +1) confondent vitesse et précipitation devant les buts de Cheick Abdoul Cadr Sy.

Quelques minutes, auparavant, le milieu récupérateur du Djoliba, Issa M. Traoré avait été expulsé pour cumul de cartons. On sentait le joueur sur ses nerfs et son exclusion n'a surpris personne. Dans la toute dernière minute du temps additionnel, l'attaquant des Rouges, Janvier Abouta fera couler des sueurs froides dans le dos des supporters du Stade malien avec cette frappe en course au ras du poteau de Soumaïla Diakité. Ce sera la dernière occasion du match (90^e min +4). Score finale 1-0 pour le Stade malien qui s'adjuge le trophée de la Dame coupe pour la 18^e fois de son histoire et qui met fin à six ans de disette. Cerise sur le gâteau pour le team de Sotuba, Cheick M. C. Doumbia a été élu meilleur joueur de la finale. Il a reçu un chèque de 500.000F cfa.

La finale s'est déroulée en présence du président de la République par intérim Pr Dioncounda Traoré, du Premier ministre Diango Cissoko et du ministre de la Jeunesse et des Sports, Hamèye Founé Mahamadane qui ont reçu chacun une médaille de reconnaissance et de remerciement du président de la Fédération malienne de football, Hammadoun Kollado



Idrissa N. L. Traoré (d) et les Rouges ont étalé des lacunes dans presque tous les compartiments de jeu

Cissé. «On a assisté à une finale agréable. Techniquement le niveau était bon. Je pense que le meilleur a gagné, dira le président de la République par intérim, Pr Dioncounda Traoré après avoir remis le trophée au capitaine du Stade malien.

«Le Stade malien était mieux organisé. C'est vrai que du côté du Djoliba, certains joueurs nous ont gratifié de beaux gestes techniques mais malheureusement pour eux, cela n'a pas suffi. Aussi, le Djoliba n'a pas réussi à marquer. En football, pour gagner il faut marquer des buts», analysera le président de la République par intérim, avant de

lancer un appel à la jeunesse du pays. «Ce que j'ai à dire à cette jeunesse c'est de toujours garder l'espoir, de croire en elle même et au Mali et d'avoir foi à l'armée malienne. Je pense que le Mali peut compter sur sa jeunesse. Encore une fois, je dis vive la jeunesse, vive le football, vive le Mali».

«Le pays est libéré. Je pense que les élections vont se dérouler comme il le faut et que nous allons retourner à une vie constitutionnelle normale dans un pays en paix et réconcilié avec lui-même. Je suis certain que notre démocratie va reprendre son cours, que nous allons pouvoir

construire un pays, un Etat, un peuple qui sera digne de nos ancêtres et qui offrira les meilleures chances et les grandes opportunités à notre jeunesse», conclura le président Traoré.

L. M. DIABY

Jeudi 11 juillet au stade Modibo Keïta

Djoliba-Stade malien : 0-1

But de Mamadou Coulibaly (12^e min).

Expulsion de Issa M. Traoré du Djoliba (82^e min).

Arbitrage de Ousmane Sidibé assisté de Drissa Niaré et Nouhoum Bamba.

Djoliba : Cheick A. C. Sy,

Saïdouba N'Diaye, Guimbala O. Tounkara, Salif Coulibaly, Djibril Djigbe, Issa M. Traoré, Lassine Diarra, Idrissa N. L. Traoré (cap), Amara Malle (Mahamane Cissé), Seydou Diallo (Janvier Abouta), Mamadou Sidibé (Rafan Sidibé). Entraîneur : Jonas Komla.

Stade malien : Soumaïla Diakité (cap), Oumar Koné (Daouda Traoré), Issaka Samaké, Aboubacar Koné, Souleymane Konaté, Mandala Konté, Cheick M. C. Doumbia, Morimakan Koïta (Bassirou Dembélé), Souleymane Dembélé, Mamadou Coulibaly (Abdoulaye Sissoko), Lamine Diawara. Entraîneur : Pascal Janin.

Assemblée générale de Malifoot : LA FIFA APPELLE AU CONSENSUS

La Fédération internationale de football association (FIFA) vient d'adresser une nouvelle correspondance au Collectif du 11 Juillet sur la tenue des prochaines élections de la Fédération malienne de football (Malifoot). Dans ce courrier daté du 11 juillet et signé du secrétaire général de la FIFA, Jérôme Walcke, l'instance dirigeante du football mondial salue la décision du Collectif du 11 Juillet d'annuler l'assemblée extraordinaire qu'il avait convoqué pour le 12 juillet et invite tous les acteurs du football national à privilégier le consensus pour les prochaines élections qui se dérouleront les 5 et 6 octobre à Mopti.

«Nous avons bien reçu votre courrier du 4 juillet 2013 au sujet du processus électoral de la Fédération malienne de football (FMF) et nous vous en remercions, écrit Jérôme Walcke. Nous saluons votre décision de vous ranger à la voie consensuelle en ayant décidé d'annuler l'assemblée générale que vous aviez convoqué pour le 12 juillet. Comme indiqué dans notre courrier du 3 juillet 2013 et adressé à la FMF dont vous avez reçu copie, les élections que vous pensiez organiser auraient été sujettes à polémiques du fait

qu'elles n'auraient pas rempli certaines obligations statutaires», poursuit la FIFA.

L'instance suprême du football mondial souligne qu'elle comprend les inquiétudes du Collectif du 11 Juillet sur la légitimité de l'actuel Comité exécutif de Malifoot dont «le mandat vient à échéance ces jours». «Les arguments des uns et des autres à cet égard contiennent une certaine légitimité, à l'image de l'interprétation du fait que les nouveaux statuts prévoient que l'assemblée générale se tienne après la fin de l'année financière. C'est pourquoi, nous estimons que le consensus est la meilleure solution et nous n'avons aucune objection à ce que le Comité exécutif actuel termine son mandat au sortir des élections qui auront lieu lors de l'assemblée générale des 5 et 6 octobre 2013».

Pour la FIFA, souligne Jérôme Walcke, l'assemblée générale est un événement qui est toujours important dans la vie d'une fédération. «Cela l'est d'autant plus, insiste le secrétaire général de la FIFA, que le football peut servir d'exemple en ces moments particuliers que connaît le Mali».

L'appel au consensus de la FIFA intervient une semaine après la publication de la lettre

circulaire N°015/2012-2013/FEMAFoot sur l'appel à candidature pour le renouvellement du Comité exécutif de la fédération qui marque le début du processus électoral de Malifoot. Dans cette lettre circulaire datée du 5 juillet et signée du secrétaire général de Malifoot, Boubacar Thiam, l'instance dirigeante du football national rappelle les dispositions générales des élections et précise que les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat général de la fédération au plus tard le 5 août 2013.

Pour le moment, on ne connaît pas le nom de toutes les personnes intéressées par l'appel à candidature, mais on peut d'ores et déjà parier que le président sortant, Hammadoun Kollado Cissé sera candidat à sa propre succession et que le Collectif du 11 Juillet présentera également un candidat.

Après l'appel à candidature, le prochain rendez-vous sera donc le 6 ou 7 août pour la publication de la liste des candidats retenus et deux mois plus tard, on connaîtra le nom de celui qui présidera aux destinées de notre football pour les quatre prochaines années.

S. B. TOUNKARA

Championnat national : LE COB ET L'ASB RENOUENT AVEC LA VICTOIRE

Le COB et l'ASB ont donc renoué avec la victoire. Samedi, les Verts et les Olympiens de Missira ont mis fin à leur mauvaise série en dominant, respectivement le Nianan (2-1) et Atar club de Kidal (3-1) en ouverture de la 27^e journée du championnat. En lutte pour une place dans les compétitions africaines des clubs, le COB devait impérativement gagner ce match contre le Nianan pour rester en course. Mission accomplie donc pour le capitaine Idrissa Sangaré et ses coéquipiers qui, grâce à ce succès, peuvent toujours continuer d'y croire. Le COB a démarré la rencontre tambour battant.

L'équipe de l'ex-Base domine le premier quart d'heure et se crée les meilleures occasions de la partie. Servi par Adama Traoré, Mamadou Tounkara seul devant les buts vides rate la balle (4^e min). Deux minutes plus tard, Adama Traoré voit sa tentative échouer sur le poteau. Dominé, le Nianan fait dos rond et sort de son camp peu après l'entame du 2^e quart d'heure pour inquiéter le COB. A la réception d'un centre de Madou Dembélé, Oumar Dembélé expédie un missile qui passe à côté de la cage gardée par Abdoulaye Samaké (17^e min).

Une minute plus tard, le Nianan ouvre le score par l'intermédiaire de Sidy Yaya Traoré. Bien servi par Mamadou Cissé, l'attaquant koulikorois se défait du marquage d'Idrissa Sangaré et pénètre dans la surface avant de

tromper Abdoulaye Samaké, (1-0, 18^e min).

Mené au score, le COB est également réduit à 10 suite à l'expulsion de son défenseur central, Mamadi Sidibé pour cumul de cartons (23^e min). Les carottes semblaient alors cuites pour les Olympiens qui devaient marquer au moins deux buts pour espérer renverser la vapeur. Le coach Sékou Seck procède à quelques réajustements en repositionnant l'arrière gauche, Boubacar S. Mariko dans l'axe de la défense et en confiant le couloir gauche au capitaine Idrissa Sangaré. Modibo Konté lui, passe dans le couloir droit. Un coaching payant puisque peu avant la demi-heure, le COB fait la jonction au tableau d'affichage. Après plusieurs tentatives infructueuses, Mamadou Tounkara marque le but égalisateur après un bon travail de Hamidou Traoré, (1-1, 28^e min).

Au retour des vestiaires, le COB double rapidement le score. A la réception d'un centre d'Adama Traoré, Hamidou Traoré, du plat du pied, accompagne le cuir au fond des filets du Nianan, (2-1, 47^e min). Malgré les multiples changements effectués par l'entraîneur de Koulikoro le score n'évoluera plus jusqu'au coup de sifflet final de la partie. Le COB aurait même pu corser l'addition si le gardien du Nianan n'avait été sauvé par la barre transversale sur cette frappe de Hamidou Traoré (54^e min) et si Mamadou Tounkara, bien servi par Mamady Diané, n'avait manqué de concentration devant les



buts adverses, (62^e min). L'équipe de l'ex-Base conforte donc sa 4^e place au classement avec 48 points et ne compte plus qu'une unité de moins que le 3^e, le Djoliba qui joue cet après midi contre les Onze Créateurs (5^e, 40 pts).

En 2^e heure, l'ASOM a vaincu le signe indien en dominant Atar

club de Kidal 3-1. Grâce à ce succès, l'équipe de Missira porte son capital-point à 32 points et met fin à plus de 270 minutes de disette. Adama Sidibé a tracé la voie du succès de son équipe en ouvrant le score, suite à un mauvais dégageement du défenseur central d'Atar, Abdoulaye Adewal (1-0, 38^e min). L'ASOM doublera

la mise par Oumar Tandjigora servi par le même Adama Sidibé, (41^e min) avant de marquer le 3^e but grâce à Adama Diarra, servi dans le dos de la défense par Moussa A. Maïga, (76^e min). Une minute seulement après ce troisième but, l'équipe de Kidal sauve l'honneur par Bakara Bah qui reprend de près un ballon relâché par le portier de l'ASOM Tidiane Camara (3-1, 77^e min). A Koulikoro, l'ASB en déplacement a dominé le CSD 1-0. Du coup le portier Sory I. Traoré et ses coéquipiers se relancent dans la course au maintien, mais restent avant derniers du classement avec 24 points. A Ségou, le Réal a conforté sa position au classement en battant 1-0 l'Office du Niger sports. Avec ce succès, les Scorpions (56 points) sont assurés de rester deuxième quel que soit le résultat du match Djoliba-Onze Créateurs.

L. M. DIABY

Samedi 13 juillet au stade Modibo Keita

COB-Nianan : 2-1
Buts de Mamadou Tounkara (28^e min) et Hamidou Traoré (47^e min) pour le COB ; Sidy Yaya Traoré (18^e min) pour le Nianan

Expulsions de Mamadi Sidibé du COB (23^e min) et Mamadou Cissé du Nianan (89^e min).

Arbitrage de Harouna Coulibaly assisté de Nouhoum Bamba et Sékou Timbiné.

COB : Abdoulaye Samaké, Boubacar S. Mariko, Mamadi Sidibé, Ibrahim Traoré, Modibo Konté, Alseny Bangoura,

Mamady Diané (Abdoulaye Diarra), Adama Traoré (Djibril S. Traoré), Hamidou Traoré et Mamadou Tounkara (Yacouba Doumbia). Entraîneur : Sékou Seck.

Nianan : Mamady Haïdara, Yoro Koné (Youssef Traoré), Serges A. Pacôme, Yaya Samaké (Bourama Coulibaly), Ismaël Sylla, Mamadou Cissé, Sidy Yaya Traoré (Bakary Coulibaly), Madou Dembélé et Oumar Dembélé. Entraîneur : Youssoufa Diallo.

ASOM-Atar club : 3-1
Buts de Adama Sidibé (38^e min), Oumar Tandjigora (41^e min) et Adama Diarra (76^e min) pour l'ASOM ; Bakara Bah (77^e min) pour Atar club.

Expulsion de Bréma Diallo d'Atar club, (68^e min).

Arbitrage de Brahim Ouélé assisté de Fousseyni Traoré et Souleymane Traoré.

ASOM : Tidiane Camara, Mamadou Koïta, Souleymane Diarra, Soumaïla Diarra, Sambadio Djibo, Fodé L. Keïta (cap), Youssouf Bah, Daouda Traoré, Moussa A. Maïga (Moussa Cissé), Oumar Tandjigora (Adama Diarra) et Adama Sidibé. Entraîneur : Fodié Moussa Dramé.

Atar club : Alou Diarra, Moussa Berthé, Souleymane Fané (cap), Mamadou Traoré, Abdoulaye Adewal, Bréma Diallo, Moussa Doumbia (Boubacar S. Guindo), Abou Diallo (Bakara Bah), Mamadou Sogoré, Sory B. Kouma et Ousmane Konaté (Saa Boubacar Doumbia). Entraîneur : Yaya Samaké.

Coupe du monde junior : LA FRANCE

REMPORTE SON PREMIER TITRE MONDIAL

Au terme d'une finale fermée au possible, les Bleuets ont remporté leur première couronne mondiale en dominant l'Uruguay aux tirs au but 4-1, samedi en Turquie. Le gardien français Alphonse Areola, restera comme le grand homme du match

L'étoile leur tendait les bras. Elle était là, sous leurs yeux. Et les Bleuets l'ont saisie. Samedi dernier, quinze ans et un jour après ses aînés, l'équipe de France des moins de 20 ans s'est installée sur le toit du monde pour la toute première fois. Au terme d'une finale cadennassée à double tour. Comme en 2009, comme en 2011, elle a choisi son camp lors de la loterie des tirs au but. Et à ce petit jeu-là, la bande à Pierre Mankowski s'est montrée la plus adroite (0-0, 4 tab à 1). Le gardien Alphonse Areola a sorti le grand jeu devant Velazquez et de Arrascaeta. Les Bleuets peuvent remercier le gardien parisien, déjà décisif devant Nicolas Lopez (20^e min) et Avenatti (80^e min) durant le match. Pour l'Uruguay, la pilule est dure à

avalier. Il y a deux ans, cette génération 1993 avait déjà perdu la finale du Mondial U17, face au Mexique. La France, elle, n'a pas manqué son rendez-vous. Sa première finale mondiale, elle ne l'a pas survolée. Loin de là. Mais elle l'a gagnée. Dans le livre d'histoire, celle qui s'écrit avec un grand H, ces Bleuets-là ont désormais leur place.

Après les grands, sacrés champions du monde en 1998, et les plus jeunes - moins de 17 ans -, titrés en 2001, ces U20 sont allés offrir au football français un nouveau titre suprême. Il y a encore une dizaine de jours, au terme d'un premier tour laborieux, une telle issue n'aurait jamais été gravée dans le marbre. Les Bleuets avaient donné rendez-vous le 13 juillet. Ils ont tenu leurs promesses.



Gagnez GROS avec Ecobank

Pour avoir la chance de gagner, épargnez tout simplement 250.000 F CFA tous les mois sur un Compte Courant ou Epargne Ecobank.



Gagnez gros !

Il vous suffit d'effectuer un dépôt minimum de 250.000 F CFA sur votre compte (nouveau ou existant) chaque mois pour participer à notre grand tirage au sort.



Gagnez plusieurs fois !

Avec nos tirages au sort trimestriels, vous pourrez avoir la chance de gagner plusieurs fois.

Rendez-vous dans l'une de nos agences pour plus d'informations ou appelez le 20 70 06 00



Offre soumise à conditions. Promotion valable du 15 mars - 31 décembre 2013. Les prix affichés sont non contractuels.

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

AVIS DE RECRUTEMENT

TALENTS CABINET TALENTS PLUS CONSEILS *crepmf*

LE CABINET TALENTS PLUS CONSEILS Recrute pour le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers
(01) Secrétaire Général (H / F), Réf. : TPC-0613R03SG
 Lieu du poste : Abidjan (Côte d'Ivoire)
 Sous l'autorité du Président de l'Organe, le Secrétaire Général sera chargé d'assurer la gestion technique, administrative et financière de l'Organe.

Profil

Vous avez un diplôme de niveau BAC + 5 au minimum en finance ou en droit des affaires, d'une école supérieure de commerce, d'une école d'ingénieurs, d'une université ou d'une institution équivalente et vous disposez d'au moins douze (12) années d'expérience, dont cinq (5) ans en qualité de dirigeant (Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Secrétaire Général, Directeur de département ou Directeur Central, etc.) acquise auprès d'un organe de régulation d'un marché financier ou d'une bourse des valeurs mobilières, d'une institution financière régionale ou internationale, d'une banque ou de tout autre organisme financier public ou privé. Vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'UMOA à savoir : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, et êtes âgé de cinquante (50) ans au maximum. Vous parlez couramment l'anglais et le français et avez une parfaite maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de comptabilité. Vous êtes reconnu pour votre esprit d'initiative, votre sens de l'éthique, de rigueur, et de responsabilité, possédez les capacités de négociation et êtes capable d'animer une équipe multiculturelle et être capable de travailler sous pression.

Ce profil est-il le vôtre :

Faites nous parvenir une lettre de motivation, un CV détaillé, les copies légalisées des diplômes exigés et les preuves des expériences demandées (certificats et/ou attestations de travail, une copie de votre casier judiciaire datant de moins de trois mois.

Les dossiers doivent être envoyés sous plis fermés en deux exemplaires dont chaque exemplaire à l'une des deux adresses suivantes :

1- **Monsieur le Directeur Général**
du Cabinet Talents Plus Conseils
C/892-Sikécodji-Fignon
01 BP 5771 Cotonou (BENIN)
 et

2- **Monsieur le Président**
du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers
Avenue Joseph ANOMA
01 BP 1878 Abidjan 01 (COTE D'IVOIRE)

Les plis doivent porter au verso de l'enveloppe la mention suivante :
 <<Recrutement du Secrétaire Général du CREPMF>>

AVIS A LA CLIENTELE

La BOA-MALI informe son aimable clientèle de ses nouveaux horaires pendant le mois de Ramadan

- Du lundi au jeudi de 08 H 15 à 14 H 00
- Le vendredi de 08 H 15 à 12 H 00

La permanence du samedi reste inchangée

Agences Grand Marché, Dibida et Médine

- Du lundi au vendredi de 08 H 15 à 15 H 00
- Le samedi de 09 H 00 à 14 H 00

Merci pour votre bonne compréhension.



AVIS DE RECRUTEMENT



VIVO ENERGY est la nouvelle entreprise panafricaine Opérant sous la marque mondialement reconnue SHELL

Notre ambition est d'investir dans les principaux marchés africains dans une perspective de croissance durable, tout en continuant à être leader en matière de sécurité et d'environnement. Pour nos clients, cela signifie la disponibilité des produits Shell aux standards de qualités très élevés, avec un accent accru sur l'expérience client. Pour nos collaborateurs, cela signifie renforcer la culture de la performance avec un leadership Africain, entièrement responsable de la croissance de l'activité dans le pays.



Dans cette perspective, Vivo Energy Mali recherche des professionnels alliant compétence, leadership et motivation pour pourvoir, sous contrat local à Bamako, les deux postes suivants:

Une/Un Trésorier (Référence: VEMFT)

En étroite collaboration avec le Directeur Financier, le Trésorier a pour mission principale de:

- Assurer à tout moment une gestion optimum de trésorerie et des facilités bancaires ;
- Faire dans les délais requis les réconciliations bancaires et fournir les explications correspondantes ;
- S'assurer que l'e-banking est fonctionnel à tout moment conformément aux directives du Groupe ;
- S'assurer que toutes les opérations bancaires effectuées sont en adéquation avec les règles et procédures du Groupe en matière de trésorerie ;
- Supporte le business dans l'application de la politique de crédit

Profil requis

Le titulaire du poste doit posséder un diplôme supérieur en comptabilité/Finance et une expérience avérée d'au moins 5 années dans la gestion de trésorerie de préférence dans le secteur bancaire

Doté d'un excellent sens du résultat, il démontre en outre :

- Une solide capacité d'analyse, de diagnostic et de résolution de problèmes
- Une bonne aisance relationnelle et une grande disponibilité
- Une excellente aptitude à travailler sous pression et à promouvoir le changement

Un/Une Responsable Marketing et communication (Référence : VEMCMI)

Il/Elle aura la charge de coordonner les activités marketing en vue de renforcer l'image de Vivo Energy MALI avec pour principales attributions de :

- Développer et veiller à la mise en œuvre de la politique marketing de la société ;
- Concevoir et conduire la mise en œuvre des initiatives de marketing au niveau local, avec le support éventuel des agences de communications, des médias, et des différents intervenants dans le processus ;
- Etre une force de proposition pour le développement et l'entretien de l'image de Vivo Energy au Mali ;
- Assurer une veille concurrentielle et une analyse du marché ;
- Mettre en œuvre de manière efficace et professionnelle la communication d'entreprise auprès de partenaires internes et externes conformément aux directives du Groupe.

Profil requis:

Le titulaire du poste doit posséder un diplôme d'étude supérieur Bac + 4 en Marketing ou Gestion commerciale et avoir 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, de préférence dans une multinationale, portant sur le développement de l'image de marque, le positionnement marketing de la société, le développement de plan d'actions, etc.

Doté d'un excellent sens du résultat, il démontre en outre :

- Une expérience de la gestion de projets et une bonne capacité à gérer un budget
- Le sens de l'initiative et de la créativité
- Une excellente présentation et de bonnes qualités d'expression à l'écrit comme à l'oral
- La rigueur, le sens de l'organisation et des qualités relationnelles confirmées
- La maîtrise de l'anglais serait un plus

Pour avoir l'opportunité d'évoluer dans un environnement de travail motivant, d'entamer une carrière plein de défis, et de rejoindre une compagnie de valeur, adressez vos lettres de motivation et CV jusqu'au **22 Juillet 2013** à :

- **Courrier** : Direction des Ressources Humaines VIVO Energy MALI BP : 199, Route de Koulikoro, Bamako – République du Mali
- **Mail** : recrutement_vivo_energy_mali@vivoenergy.com

Seul(e) s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Vivo Energy est une société qui valorise la diversité et offre l'égalité des chances à tous les candidats.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
UNITE NATIONALE DE COORDINATION SECOND PROJET SECTORIEL DES TRANSPORTS

ADDITIF N° 1

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 02/UNC/PST2/2013 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE, SANITAIRE, LA CLOTURE LA REALISATION DE FORAGES POSITIFS, DE PUIITS MODERNES DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DE KAYES ET KOULIKORO REPARTIS EN NEUF (09) LOTS

Façade des murs de clôture : exceptés les poteaux en saillie aux portes d'entrées, tous les autres poteaux sont encastrés dans le mur.

Cadre de devis quantitatif et estimatif : au chapitre enduit et revêtement des murs de clôture, l'enduit intérieur et extérieur au mortier de ciment comprend l'enduit des deux faces du mur de clôture et les raccordements nécessaires.

Le régime fiscal des contrats à signer : le régime fiscal des contrats sera hors taxes, par conséquent, les offres seront soumises en hors taxes.

ADDITIF N° 1

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 04/UNC_PST2/2013 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURE SANITAIRE, SCOLAIRE, LA REALISATION DE FORAGES POSITIFS, L'ELECTRIFICATION ET L'EQUIPEMENT D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DE SEGOU ET DE KOULIKORO EN CINQ (05) LOTS.

Le régime fiscal des contrats à signer : le régime fiscal des contrats sera hors taxes, par conséquent, les offres seront soumises en hors taxes.

Le dépôt et l'Ouverture des offres : initialement prévu pour le 25 juillet 2013, est reporté au 26 juillet 2013 aux mêmes heures.

ADDITIF N° 1

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 03/UNC_PST2/2013 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE, SANITAIRE, LA CLOTURE, LA REALISATION DE FORAGES POSITIFS, DE PUIITS MODERNES, L' ELECTRIFICATION ET L'EQUIPEMENT D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES, LA REALISATION D'ADDUCTION D'EAU SOMMAIRE, L'ACQUISITION DE PLATE FORME MULTIFONCTIONNEL DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE SIKASSO EN TROIS (03) LOTS

Forage positif : est considéré comme forage positif, un forage dont le débit à la foration atteint 1 m3/heure ; cependant, pour les AES seuls les forages dont le débit à la foration atteint 5 m3/heure seront équipés.

Le régime fiscal des contrats à signer : le régime fiscal des contrats sera hors taxes, par conséquent, les offres seront soumises en hors taxes.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION DE BAMAKO

Date: 10 juillet 2013
AAO N°: 03/ USSGB-SF 2013.

1. Le Recteur, Président du Conseil de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de Matériels et équipements informatiques pour le Rectorat et les structures de l'université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

Le dossier est composé de deux (02) lots distincts :

Lot n°1 : Fourniture d'ordinateurs et accessoires

Lot n°2 : Fourniture de consommables informatiques

Chaque candidat peut soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.

2. Le Rectorat de l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako a obtenu du Budget National, Exercice 2013, SECTION : 429 UF : 4-7-0-0943-000-1328-02-0

CHAPITRE : 3-621-30, le financement des matériels et équipements informatiques pour le Rectorat et les structures de l'Université. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché objet du présent appel d'offre ouvert.

3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de trente (30) jours.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres auprès du Chef de service des Finances de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, BP. 2575, Quartier du Fleuve, rue 310 porte 238, près du marché Dibida, téléphone 20-22-08-65.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande à la Division du Matériel et des Approvisionnements du Service des Finances du Rectorat de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent Cinquante Mille (150.000) francs CFA, contre reçu délivré par l'Administration.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat du chef de Service des Finances du Rectorat de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako au plus tard le 12 Août 2013 à 10 Heures accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 5.000.000 par lot. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 12 Août 2013.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 12 Août...2013 à 10 Heures, dans la salle de conférence du Rectorat de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



L'UNION ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

Burkina Faso

Multinational - Projet d'appui à l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA

Fourniture de matériel informatique pour la mise en réseau des structures d'enseignement supérieur des huit (8) Etats membres des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)

Don FAD No: 2100 155 007 376

Appel d'offres No: 02/2013/PAES-UEMOA

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business N° 713 du 31 Octobre 2007 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA (PAES) et entend affecter une partie du produit de ce financement au paiement relatif au marché de fourniture de matériels informatiques pour la mise en réseau des structures d'enseignement supérieur des huit (8) Etats membres de l'UEMOA dans le cadre du PAES.

3. La Commission de l'UEMOA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en (un lot unique) de matériels informatiques de mise en réseau composé de :

N°	DESIGNATION	Qté
1	Micro-ordinateur de bureau avec système d'exploitation, logiciels et accessoires	123
2	Carte Wi-Fi pour micro-ordinateur de bureau	110
3	Onduleurs pour micro-ordinateur de bureau	123
4	Serveur de Type 1 avec système d'exploitation, logiciels et accessoires	28
5	Serveur de Type 2 avec système d'exploitation, logiciels et accessoires	27
6	Serveur de Type 3 avec système d'exploitation, logiciels et accessoires	32
7	Serveur de Type 4 avec système d'exploitation, logiciels et accessoires	2
8	Serveur de Type 5 avec système d'exploitation, logiciels et accessoires	2
9	Rack (armoire des serveurs) et accessoires	34
10	Routeur CISCO 2901/K9	31

N°	DESIGNATION	Qté
11	Routeur CISCO 2921/K9	29
12	Routeur CISCO 2951/K9	2
13	Switch manageable CISCO 2960/24 ports/10/100/1000Mbps	86
14	Switch manageable CISCO 3560/24 ports/10/100/1000Mbps	10
15	Point d'accès WiFi	131
16	Coffret de brassage mural	27
17	Antenne WiFi	12
18	Transceiver 10/100/1000 Mbps	1
19	Câble UTP	1

Le délai de livraison des fournitures sur les sites du Projet est de cent vingt (120) jours.

L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque, édition mai 2008 révisé en Juillet 2012.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Commission de l'UEMOA, auprès de la Coordination du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur dans les pays de l'UEMOA (PAES) : 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 – Tél. 00 (226) 50 50 12 16 - Fax : 00 (226) 50 31 88 72, mail : commission@uemoa.int, Projet PAES sis à l'immeuble de la pharmacie de l'indépendance en Face de l'Hôtel AZALAI, tél : 00 (226) 50 50 12 16, [mail Lkoffi@uemoa.int](mailto:Lkoffi@uemoa.int).

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, à la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 – Tél. 00 (226) 50 31 88 73 à 76 - Fax : 00 (226) 50 31 88 72 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente Mille (30 000) francs CFA ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible.

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les dispositions standard du Dossier Type d'Appel d'Offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque, édition septembre 2010 révisé en Juillet 2012.

7. Les offres doivent être déposées au plus tard le 23 Août 2013 à 16 heures 00 T.U au Service Courrier de la Commission de l'UEMOA sis au 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 – Tél. 00 (226) 50 31 88 73 à 76 - Fax : 00 (226) 50 31 88 72 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000) francs CFA ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent quatre (180) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 Août 2013 à 16 heures 30 minutes T.U, dans la salle de réunion de la Commission de l'UEMOA 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 – Tél. 00 (226) 50 31 88 73 à 76 - Fax : 00 (226) 50 31 88 72.

10. Une réunion préparatoire aura lieu le 31 Juillet 2013 à 9h30 mn à la salle de réunion de la Commission de l'UEMOA sis à Ouagadougou (Burkina Faso), 380 Avenue du Professeur KI-ZERBO, tél : 50 50 15 83, 50 50 12 16.

AVIS DE RECRUTEMENT

Contexte : Un grand groupe international recherche un Chef de Service Informatique et Amélioration des Processus (IT Supervisor & Process Improvement)

PROFIL DU POSTE

Intitulé : IT Supervisor & Process Improvement

- Chef de Service Informatique
- et Amélioration des Processus

Missions et responsabilités :

- IT :**
- Exploitation et support du réseau et des serveurs
 - Etude et intégration de nouveaux services et consolidation des services existants
 - Maintien d'un niveau de sécurité informatique
 - Veille technologique
 - Participation à la maintenance des équipements informatiques
- Process Improvement :**
- Coordination et suivi de l'application des plans d'actions issus des contrôles et revues des activités.
 - Reporting
 - Participation à toute investigation et contrôle demandés par l'Administrateur Général.
 - Suivi de la mise en application des procédures.
 - Participation à l'amélioration et la créativité dans les processus

Environnement technique :

- Réseau : CISCO (Routeur, Pare-feu, Commutateurs, Call Manager)
- Windows Serveurs 2003 et 2010 (Contrôleur de domaine, serveur de fichiers, DNS, etc, ...)
- Messagerie (Lotus Domino 8.5)
- Backups : Symantec Backup Exec 2010 & Dell PowerVault TL2000 Tape Library
- Antivirus : Eset Endpoint Security (Business Edition)
- ERP: Sage Ligne 100 et Sage ACCPAC 500 ERP)
- SGBDR : Microsoft SQL Server2008 R2

Environnement hiérarchique :

- Le/la titulaire sera placé(e) sous la responsabilité de l'Administrateur Général de la société.

PROFIL DU CANDIDAT

Connaissances et qualités recherchées :

- Connaissance des environnements Windows et Cisco
- Autonomie, réactivité face aux problèmes techniques rencontrés et prise d'initiatives
- Grande disponibilité et sens du relationnel
- Aptitude à travailler sous forte pression
- Méthodique, organisé et rigoureux
- Excellente capacité rédactionnelle
- Polyvalent et assidu
- Excellente aptitude à travailler en équipe
- La connaissance de l'anglais est un atout

Formation requise (ou diplôme) :

- Formation d'ingénieur ou formation universitaire d'un niveau « bac +5 » en informatique
- Expérience souhaitée/exigée dans une fonction similaire : exigée
- Poste à pourvoir à compter de juillet 2013

Les dossiers de candidature contenant les documents suivants :

- Le curriculum vitae,
- La Demande d'emploi,
- La Lettre de motivation,
- Les Copies des diplômes.

Sont à déposer à l'adresse suivante

Immeuble OILIBYA Hamdallaye ACI 2000 RUE 360-BAMAKO TEL 44 98 33 30/ 66 74 66 62

CONCOURS D'ENTREE

INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE OUAHIGOUYA – SCHOOL OF MANAGEMENT (BURKINA FASO)

CONCOURS D'ENTREE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2013-2014

• L'ISGO, Institut Supérieur de Gestion de Ouahigouya – School of Management, organise à **BAMAKO le samedi 03 août 2013**, un concours de recrutement de ses étudiants en **1ère année de Licence** de Gestion, option « **Comptabilité, Contrôle, Audit** », au titre de l'année académique 2013-2014. Ce diplôme, **reconnu par le CAMES**, ouvre aux différentes filières de Master de l'ISGO.

• **Pour participer au concours**, le candidat doit être : (i) titulaire du baccalauréat (quelle que soit la série), et (ii) âgé de 23 ans au plus au 31 décembre 2013.

• Le concours se déroulera dans les locaux du **LYCEE LA LANTERNE à Sogoniko- BAMAKO**. Il comporte des épreuves de **FRANÇAIS**, de **MATHEMATIQUES** et de **ANGLAIS** de niveau Terminale.

Les épreuves débuteront le samedi 03 août 2013 à 8H00.

Le dossier de candidature, composé :

- d'une demande expresse de participation au concours,
- d'une copie du BAC ou d'une attestation de réussite au BAC 2013,
- d'un extrait d'acte de naissance,

Peut être déposé auprès du représentant de l'institut (**Tél : 76 17 09 79 – 66 17 09 79**), au plus tard **le jeudi 1er août 2013 à 17H00**.

• Les candidats se présenteront au concours munis d'une pièce d'identité en cours de validité.

Pour tout renseignement complémentaire : téléphoner au **(223) 76 17 09 79 – 66 17 09 79** ou envoyer un e-mail à **isgo@gisgo-sm.com**

NB : les candidats résidant hors de Bamako peuvent soumettre par courrier électronique un dossier pour admission sur titre, au plus tard le mardi 23 juillet 2013.

APPEL D'OFFRES

**MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU
PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ENERGIE**

CRÉDIT N°4617-MLI.

**SERVICES DE COMMUNICATION
SUR LES ECONOMIES D'ENERGIE**

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 13-002/MEE-PASE

1. Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro 767 du 31 janvier 2010 de « Development Business », dans « DG Market » et dans le quotidien L'ESSOR du 18 janvier 2010.

2. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Appui au Secteur Energie (PASE), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **la mise en œuvre d'un plan de communication sur les économies d'énergie.**

3. La Cellule de Coordination du PASE invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à soumettre des offres pour la mise en œuvre d'un plan de communication portant sur :

- La conception et la diffusion de spots télé ;
- La conception et l'impression d'affiches, de brochures et de dépliant.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès la Cellule de Coordination du PASE à l'adresse mentionnée ci-dessous les jours ouvrables de 08 H 00 à 16 H 00 TU et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous de 08 H 00 à 16 H 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont

- Justifier de cinq (5) ans au moins d'expérience dans le domaine de la communication sur le plan du conseil et de supports de communication ;
- Avoir une expérience ou disposer d'un partenaire ayant une expérience avérée dans les communications sur l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique ;
- Donner la preuve de la disponibilité de ressources financières, matérielles et humaines nécessaires pour la réalisation de la mission;

7. Le Dossier d'appel d'offres complet en *Français* peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de **cinquante (50 000) F CFA**. Le paiement sera effectué par en espèces ou par chèque certifié. Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé par voie postale à un soumissionnaire étranger à ses frais.

8. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous avant ou le **15 août 2013 à 10H 00mn TU**. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le **15 août 2013 à 10H 15mn TU**.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Consultation et Achat du DAO, :

Cellule de Coordination du PASE
Badalabougou, Ex CRES,
Bâtiment A1, Rez-de-chaussée
BP 1909, Bamako, République du Mali
Tel : (223) 20 23 27 40 / 44 90 18 25
Email : **pase@pasemali.net**

Pour la remise des offres :

Projet d'Appui au Secteur de l'Energie
Cellule de Coordination du Projet
A l'attention de Monsieur le Coordinateur
Colline de Badalabougou, Ex CRES,
Bâtiment A1, Rez-de-chaussée
Bamako, République du Mali

Pour l'ouverture des plis :

Bureau de l'Administrateur Financier du PASE
Colline de Badalabougou, Ex CRES,
Bâtiment A1, Rez-de-chaussée
Bamako, République du Mali

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
N°0189/MS-SG DU 08 JUILLET 2013

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
Le Ministère de la Santé lance par le présent avis, un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériels techniques destinés au Ministère de la Santé ; pour le compte de la Section Immunisation de la Direction Nationale de Santé en quatre (04) lots :

- **Lot1** : Acquisition de compresseurs et climatiseurs ;
- **Lot2** : Acquisition de divers matériels frigorifiques de chaîne du froid ;
- **Lot3** : Acquisition de matériels électriques de chaîne du froid ;
- **Lot4** : Acquisition de pièces de rechanges pour réfrigérateurs/congérateurs à absorption

RCW 506K
2. LIEU DE CONSULTATION DU DOSSIER : DFM du Ministère de la Santé, N°TOMIKOROBOUGOU, Tél : 20 22 53 61/20 22 20 08
3. COÛT DE CÉSSION DU DOSSIER : 150 000 Francs CFA non remboursables.
4. DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES : le 15-08-2013 à 10 Heures à la DFM du Ministère de la Santé.
5. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.
6. ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS : L'appel d'offres s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales installées au Mali et éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant code des marchés publics.
7. LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS : L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des représentants des candidats qui désireront y assister le 15 août 2013 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé, sise à N°TOMIKOROBOUGOU.
8. SOURCE DE FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2013.
9. CAUTION DE SOUMISSION : **Lot 1** : deux (02) millions, **Lot 2** : un (01) million; **Lot 3** : Un million cinq cent mille (1.500.000) et **Lot 4** : Un million cinq cent mille (1.500.000) valable pour 60 jours.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
N°0192/MS-SG DU 10 JUILLET 2013

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
Le Ministère de la Santé lance par le présent avis, un appel d'offres ouvert relatif à fourniture de matériel médical et de mobilier de deux (02) lots :

- **Lot 1** : Fourniture de matériel médical ;
- **Lot 2** : Fourniture de mobilier de bureau.

2. LIEU DE CONSULTATION DU DOSSIER : DFM du Ministère de la Santé, N°TOMIKOROBOUGOU, Tél : 20 22 53 61/20 22 20 08
3. COÛT DE CÉSSION DU DOSSIER : 150 000 Francs CFA non remboursables.
4. DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES : le 30-07-2013 à 10 Heures à la DFM du Ministère de la Santé.
5. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.
6. ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS : L'appel d'offres s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales installées au Mali et éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant code des marchés publics.
7. LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS : L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des représentants des candidats qui désireront y assister le 30 juillet 2013 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé, sise à N°TOMIKOROBOUGOU.
8. SOURCE DE FINANCEMENT : Budget National, Exercice 2013.
9. CAUTION DE SOUMISSION : **Lot 1** : cinq (05) millions, **Lot 2** : cinq cent mille (500.000) valable pour 120 jours.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE MALIENNE DE SÉCURITÉ SOCIALE
N°01/CMSS-2013

La Directrice Générale de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale lance un Appel d'Offres Ouvert relatif à l'acquisition de deux (2) véhicules 4X4 double cabine pour la Caisse Malienne de Sécurité Sociale.
Les prestations prévues dans le cadre du présent marché sont à réaliser dans un délai maximum de quarante cinq (45) jours.
Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Générale Caisse Malienne de Sécurité Sociale sise Hamdallaye ACI 2000, BP : 484, Tél. : 20 29 30 46/20 29 27 06 ; Fax : 20 29 62 98.
Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **Cent mille Francs (100 000 F CFA)**.
Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **jeudi 08 août 2013 à 10 heures 00 mn précises**.
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le **jeudi 08 août 2013 à 10 heures 00 mn précises** dans la salle de conférence de la Direction Générale Caisse Malienne de Sécurité Sociale.

PRIMATURE
No 08-2013/DAP-PRIM

La Primature invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de consommables informatiques et bureautiques pour le compte du Cabinet et de la Direction Administrative et Financière de la Primature, au titre de l'exercice 2013.
L'appel d'offres se compose de deux (02) lots :
Lot 1 : Fourniture de consommables informatiques et bureautiques pour le compte du Cabinet de la Primature ;
Lot 2 : Fourniture de consommables informatiques et bureautiques pour le compte de la Direction Administrative et Financière de la Primature.
Le candidat peut soumissionner et prétendre aux deux lots.
Financement : Budget National, Exercice 2013. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de **douze (12) mois**.
Les informations supplémentaires sont disponibles à la Direction Administrative et Financière de la Primature sise à la Cité Administrative, Bâtiment N°2, 1er étage BP : E792.
Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) FCFA**.
Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, **Août 2009**, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.
Toutes les offres doivent être déposées à la **Direction Administrative et Financière de la Primature sise à la Cité Administrative** au plus tard le **06 août 2013 à 10 heures 00mn** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de : **un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA**. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début premier dit d'ouverture des plis.
Les offres demeurent valides pour une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au plus tard le **06 août 2013**.
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **06 août 2013 à 10 heures 00 mn**, à la **Direction Administrative et Financière de la Primature sise à la Cité Administrative**.

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE (I.N.P.S)

L'Institut national de prévoyance sociale, sur financement de son budget de l'exercice 2013, lance un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition et l'installation d'un logiciel de télé déclaration des salaires soumis à cotisation.
Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA** par dossier.
La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Mardi 20 Août 2013 à 10 heures** dans la salle du conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.
Les offres doivent être déposées au Secrétaire Particulier du Directeur général au plus tard le **Mardi 20 Août 2013 à 10 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant au moins égal à **deux millions (2 000 000) de francs CFA**.

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE (I.N.P.S)

L'Institut national de prévoyance sociale, sur financement de son budget de l'exercice 2013, lance un appel d'offres ouvert relatif à la réalisation des projets du plan de développement informatique : l'intranet et la téléphonie IP.
Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA** par dossier.
La séance d'ouverture des plis aura lieu le **mercredi 14 Août 2013 à 10 heures** dans la salle du conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.
Les offres doivent être déposées au Secrétaire Particulier du Directeur général au plus tard le **Mardi 13 Août 2013 à 10 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **cinq cent mille (500 000) de francs CFA** par lot.

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE (I.N.P.S)

L'Institut national de prévoyance sociale, sur financement de son budget de l'exercice 2013, lance un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de médicaments, de consommables médicaux, de réactifs et consommables de labo, de films et consommables de radio, de produits dentaires, à la fourniture et l'installation de matériels médicaux.
Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA** par dossier.
La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Mardi 13 Août 2013 à 10 heures** dans la salle du conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.
Les offres doivent être déposées au Secrétaire Particulier du Directeur général au plus tard le **Mardi 13 Août 2013 à 10 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **deux millions (2 000 000) de francs CFA** par lot.

AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

Service et transport

1. Objet : dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets financé par la DG ECHO, AVSF invite les prestataires qualifiés à présenter une offre fermée pour le transport et la manutention d'environ 876 tonnes de vivres dans plusieurs localités des régions de Tombouctou (communes de SALAM et BER) et GAO (commune de TARKINT).
2. Les candidats intéressés par le présent avis peuvent obtenir des informations complémentaires, examiner le dossier d'appel d'offres dans les bureaux d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières sis à Badalabougou Sema Gesco Rue 139, Porte 328, téléphone : 20 23 36 61/44 38 88 63 ou demander le DAO par mail aux adresses s.toure@avsf.org, g.ragounanda@avsf.org, avsf.mali@orangemali.net.
3. La date limite de retrait du DAO est fixée au 19 juillet 2013 et celle de dépôt des offres au 29 juillet 2013.

AVIS DE RECRUTEMENT

SYNERGIE CONSEIL-SARL

Le cabinet SYNERGIE CONSEIL-SARL recherche pour le compte d'un complexe scolaire des enseignants diplômés de l'IFM et de l'ENSUP, toutes spécialités confondues. Les dossiers de candidature (CV plus 2 photos d'identité, copie légalisée du diplôme, attestations) doivent parvenir au plus tard le 30 août 2013. Tel : 20 24 19 00.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
AGENCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (AGETIC)

Date: 12/07/2013
AVIS N°001/2013-MPNT-AGETIC

1-Objet
Le Directeur Général de l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC) invite par la présente manifestation les consultants, les bureaux et les soumissionnaires éligibles selon les dispositions 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé relatif à l'étude pour la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG).
2- Financement
L'AGETIC dans le cadre de l'exécution de son budget 2013 vous invite à soumettre une proposition technique et financière pour les services de consultants en vue de conclure un marché relatif à la mise place d'un Système d'Information Géographique (SIG) dont le financement sera assuré par le budget d'Etat (Subvention de l'Etat).
3- Participation
Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux entreprises nationales et internationales.
4- Composition du dossier
Les soumissionnaires intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de l'exécution de la prestation décrite ci-dessus justifiant qu'ils sont qualifiés : documents administratifs et financiers (Quitus fiscal, certificat de non failite, registre de commerce (statut), attestation de l'INPS et l'attestation de l'OMH, carte fiscale ou agrément), CV du chef de projet, référence des expériences dans les missions similaires, et tout autre document nécessaire pour l'évaluation etc).
- Les propositions techniques et les documents administratifs et financiers sont ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 05 août 2013 à l'AGETIC sise dans les locaux de la Bibliothèque Nationale à Hamdallaye ACI 2000. Tél : 20 23 94 21 /20 29 54 18.
- Les propositions financières resteront scellées au bureau de l'AGETIC et ne seront ouvertes que lorsque l'évaluation technique est terminée. Les évaluateurs n'auront pas accès aux propositions financières avant l'ouverture de celles-ci en séance publique en présence des représentants des consultants qui désirent y assister.
5- Information supplémentaire
Les détails de la Mission sont spécifiés dans les Termes de Référence. L'Autorité Contractante mettra à votre disposition les données et rapports pertinents de la Mission, et aidera le Consultant à obtenir les documents nécessaires à la prestation des services.
Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le bureau de la Direction Générale de l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC) sise dans les locaux de la Bibliothèque Nationale à Hamdallaye ACI 2000. Tél : 20 23 94 21/ 20 29 54 18 tous les jours ouvrables de 07H30 à 16H30min à partir du 12 juin 2013.
6- Référence DAO
Les clauses des Instructions au soumissionnaire et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'Appels d'Offres ; Passation des Marchés publics de prestations intellectuelles, Août 2009, publié par la Direction des Marchés Publics.
7- Date d'ouverture
Les plis peuvent être reçus en salle, juste avant le début premier dit d'ouverture des plis et doivent être déposés à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 05 août 2013.
8- Langue
la langue de travail est le français et le nombre de copies : 2 + 1 original.
9- Adresse dépôt des plis
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 05 août 2013 à 10 heures à l'AGETIC sise dans les locaux de la Bibliothèque Nationale à Hamdallaye ACI 2000 Tél. : 20 29 94 21/20 29 54 18 où l'ouverture des plis aura lieu.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE MOPTI
N° 04 DU 18/03/2013

1. Objet : Le Directeur Régional du Budget de Mopti lance un appel d'offre national ouvert relatif à la maintenance de matériels de la chaîne de froid, et à l'installation & entretien du circuit oxygène des structures de santé de la région de Mopti.
Lot n° 1 : Maintenance de matériels de la chaîne de froid des structures de santé de la région de Mopti.
Lot n° 2 : Installation & entretien du circuit oxygène des structures de santé de la région de Mopti.
Financement : Budget National CF : 805/805 UF : 6-4-0-0740-050-0120-02-1 CE : 3-622-13.
3. Soumissionnaires : Le Directeur Régional du Budget de Mopti invite par le présent avis les entreprises de droit malien non visées à l'article 8 du décret n° 08-485/P-RM du 11 août 2008, à la concurrence à soumissionner. Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celle du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier Type Appel d'Offres : Passation des Marchés de Travaux, août 2009, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.
Délaix d'exécution : Le boue d'exécution est de trois (3) mois.
5. Acquisition des dossiers d'appel d'offres : Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles pour compter du 10-07-2013 à la direction régionale du budget Mopti BP :81 Tél :21.43.00.38 Fax :21.43.00.52 contre le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50.000 F) francs CFA**.
6. Les offres établies en langue française en trois copies, devront parvenir à la direction régionale du budget de Mopti au plus tard le 24 juillet 2013 à 10 heures. Les soumissionnaires devront être accompagnés d'un cautionnement provisoire d'au moins 2,5% de la soumission.
7. Ouverture des plis : L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le 24 juillet 2013 à 10 heures dans la salle de conférence du Budget de Mopti.
8. Renseignements complémentaires : Pour tous renseignements complémentaires, les soumissionnaires doivent s'adresser par écrit ou par téléphone à la direction régionale du budget de Mopti BP : 81 Tél : 21.43.00.38 Fax : 21.43.00.52 Mopti.

APPEL A CANDIDATURE

La direction Générale de l'école bilingue massok informe le public qu'il est ouvert une liste de candidature pour l'école bilingue massok pour les poste de :
- Directeur adjoint
- une (1) Secrétaire
- trois (3) Professeurs certifiés de la maternelle
- un (1) Professeur d'anglais
- un Professeur d'éducation physique
Pour tout renseignement appelez au 78 08 78 78- 67 65 78 78 44 39 31 50
l'adresse mail : malischool2012@gmail.com, BP 7100 Titibougou sur la route de koulikoro Bamako-Mali

AVIS DE SÉLECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL

CENTRE D'ETUDES ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANALYSE ET DE PLADOYER (CERCAP) N° 01/2013
1. Le directeur de la CERCAP invite, par le présent avis, les consultants individuels, spécialistes en **modélisation macroéconomique** avec une expérience avérée dans ce type de formation, à présenter leurs offres techniques et financières sous plis fermés, pour la préparation et l'animation d'un atelier de formation de dix (10) cadres en « **Ecriture et gestion d'un modèle macroéconomique sur E-Views** » les participants sont des cadres disposant tous de solides connaissances en statistique et en modélisation macroéconomiques issues de différents services impliqués dans la gestion macroéconomique.
2. Financement : Budget CERCAP.
3. Les prestations prévues sont à réaliser dans un délai de dix (10) homme/jour.
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les termes de référence le site internet du CERCAP 5www.cercap.net ou auprès du CERCAP sis à Hamdallaye ACI 2000 ,rue 330 porte 99- tel : 20 29 64 65 Bamako ou sur
5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail (cercap@orangemali.net) au plus tard le **vendredi 02 août 2013**

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ RECRUTE JEUNES TOUT NIVEAU
Dossier : 2 photos d'identité , la photocopie de la pièce d'identité et une demande d'emploi
CONTACT/ 62 21 44 64 ; 74 25 74 25

AVIS DE PERTE

Le Commissaire de Police du 12^{ème} arrondissement certifie avoir reçu de **Moussa Dramé, une déclaration de perte du Titre Foncier servant cahier de Charge ur/c de Kati Vol I F 23. Délivré à Kati. Enregistré sous le N° 422.**

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION CERCLE DE BOUGOUNI

Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N°039, déposée le 24 Juin 2011, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Bougouni et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble rural non bâti, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 03ha 06a 54ca, situé à N'jiamaro, commune rurale de Koumantou cercle de Bougouni, connu sous le nom de Bakary Togola et borné à l'Est par un ravin, au Nord-Est par un ravin, au Nord-Ouest par un ravin, à l'Ouest par la parcelle P19 et P20, au Sud par la parcelle P24. Déclare que ledit immeuble rural non bâti appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: échelle 1/50000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Bougouni.
Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N°048, déposée le 24 Juin 2011, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Bougouni et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble rural non bâti, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 05ha 00a 00ca, situé à N'jiamaro, commune rurale de Koumantou cercle de Bougouni, connu sous le nom de Bakary Togola et borné à l'Est par la parcelle P-A10, au Nord-Est par la parcelle P-A7, à l'Ouest par un ravin, à l'Ouest et au Sud par des servitudes de passage. Déclare que ledit immeuble rural non bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: échelle 1/50000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Bougouni.
Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N°11-033, déposée le 24 Juin 2011, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Bougouni et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble rural non bâti, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 05ha 00a 00ca, situé à N'jiamaro, commune rurale de Koumantou cercle de Bougouni, connu sous le nom de Bakary Togola et borné au Nord-Ouest par des parcelles A25 et A22, au Sud par une servitude de passage à l'Est par le fleuve.
Déclare que ledit immeuble rural non bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: échelle 1/50000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Bougouni.
Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N°11-053, déposée le 24 Juin 2011, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Bougouni et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble rural non bâti, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 03ha 59a 82ca, situé à N'jiamaro, commune rurale de Koumantou cercle de Bougouni, connu sous le nom de Bakary Togola et borné au Nord-Est par une servitude de passage, au Sud-Ouest par des parcelles A2 et A4. Déclare que ledit immeuble rural non bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: échelle 1/50000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Bougouni.
Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N°036, déposée le 24 Juin 2011, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Bougouni et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble rural non bâti, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 05ha 00a 00ca, situé à N'jiamaro, commune rurale de Koumantou cercle de Bougouni, connu sous le nom de Bakary Togola et borné à l'Est par le fleuve Bagoé, au Nord par la parcelle P-23, à l'Ouest par les parcelles P-A20 et A-21 et au Sud par la parcelle P-A25.
Déclare que ledit immeuble rural non bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: échelle 1/50000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Bougouni.

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1760, déposée le 25 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°BAN/4, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 01ha 12a 53ca, situé à Banan-coro du cercle de Kati, connu sous le nom de Adama Mariko et borné au Nord-Est par une servitude de passage, au Sud-Est par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle N°BAN/3, au Sud-Ouest par une servitude de passage.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/20000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1761, déposée le 25 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°BAN/3, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 01ha 12a 00ca, situé à Banan-coro du cercle de Kati, connu sous le nom de Adama Mariko et borné au Nord-Est par une servitude de passage, au Sud-Est par la parcelle N°BAN/4, au Nord-Ouest par la parcelle N°BAN/2, au Sud-Ouest par une servitude de passage.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/20000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1762, déposée le 25 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°BAN/2, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 01ha 01a 32ca, situé à Banan-coro du cercle de Kati, connu sous le nom de Adama Mariko et borné au Nord-Est par une servitude de passage, au Sud-Est par la parcelle N°BAN/3, au Nord-Ouest par une servitude de passage, au Sud-Ouest par une servitude de passage.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/20000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1763, déposée le 25 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°BAN/1, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 01ha 01a 41ca, situé à Banan-coro du cercle de Kati, connu sous le nom de Adama Mariko et borné au Nord-Est par une zone non immatriculée, au Sud-Est par la parcelle N°BAN/2, au Nord-Ouest par une servitude de passage, au Sud-Ouest par une servitude de passage.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/20000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1920, déposée le 08 Juillet 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 00ha 25a 00ca, situé à Sanankoroba du cercle de Kati, connu sous le nom de Mohamed Traoré et borné au Nord par la parcelle de Mohamed Traoré, à l'Est par la famille Traoré, au Sud par une servitude de passage, à l'Ouest par une servitude de passage.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/1000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1921, déposée le 08 Juillet 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 00ha 25a 01ca, situé à Sanankoroba du cercle de Kati, connu sous le nom de Mohamed Traoré et borné au Nord par la parcelle de Mohamed Traoré, à l'Est par la famille Traoré, au Sud par la parcelle de Mohamed Traoré, à l'Ouest par une servitude de passage.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/1000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1774, déposée le 25 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°92, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 03ha 05a 00ca, situé à Samanko du cercle de Kati, connu sous le nom de Mamadou Guediouma Coulibaly et borné au Nord-Est par la parcelle N°94, au Sud-Est par la parcelle N°93/a, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle N°101.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/5000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1774, déposée le 25 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°93/a, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 03ha 05a 00ca, situé à Samanko du cercle de Kati, connu sous le nom de Mamadou Guediouma Coulibaly et borné au Nord-Est par la parcelle N°105, au Sud-Est par les parcelles N°93/b et 94, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle N°92.
Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/5000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.
Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1887, déposée le 04 Juillet 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°KLM/14, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble

Diéma : LE VIRUS DE L'EXODE

La plupart des jeunes gens de cette contrée partent pour l'Europe, l'Amérique ou l'Asie chercher fortune ou simplement nourrir leurs familles

Le cercle de Diéma, comme on le sait, est une zone de forte migration. Selon les statistiques courantes, 80% des jeunes émigrent vers les pays occidentaux et certains pays de la sous-région.

Avec une population estimée à 235 799 habitants, le cercle de Diéma est réparti en 5 entités géographiques : le Kaarta, le Koussata, le Sangha, le Gomintradougou et le Kingui.

Le Kaarta regroupe les communes de Diéma, Madiga Sacko, Diangounté Camara, Lambidou, Fatao, Dioura et Dianguiré. Le Koussata couvre les communes de Dioumara et Gomintradougou. Le sangha, est constitué des communes de Lakamané et Sansankidé. Les communes de Béma, Grouméra, Fassoudébé et Guédébiné forment le Kingui.

En matière d'immigration, les

préférences des populations par rapport au choix du pays d'accueil, varient d'une localité à une autre. D'une manière générale, les constats démontrent que les jeunes du Kaarta émigrent vers la France, les Etats-Unis, l'Italie, la Chine, le Japon, la Guinée équatoriale. Ceux du Kingui, vont surtout au Gabon, en république du Congo, en RDC, l'Espagne, la Mauritanie, Bamako à l'intérieur du pays. Les jeunes du Koussata se rendent fondamentalement en France, au Gabon, en Mauritanie,

en Espagne. A côté de ce segment d'émigrés, il y a aussi ce qu'on appelle les travailleurs saisonniers. Ce sont des filles et des garçons âgés de 15 à 25 ans qui quittent leurs villages pour aller travailler dans les villes à l'intérieur du pays après les travaux champêtres. Ils ne reviennent qu'à l'approche de l'hivernage. Les filles constituent leurs trousseaux de mariage. L'argent que les garçons apportent est utilisé pour les besoins de la famille, achat de bœuf de labour, de

vivres en période de crise, etc.

A la différence des saisonniers, les émigrés, s'absentent 5 à 10 ans, voire plus laissant derrière eux leurs femmes et leurs enfants. Certains partent dès le premier jour de leur sortie de la chambre nuptiale.

En milieu soninké, généralement ce sont les garçons qui émigrent, les filles, elles restent au village. Mais elles suivent partout leurs maris à l'extérieur. Les saisonniers de Diéma, partent pour Kayes, Koulikoro, Ségou,

Diafounou et Kaniaga, dans le cercle de Yélimané. Ceux qui dépassent les frontières du pays pour aller en Mauritanie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, cherchent le chemin de la France, de l'Espagne ou des Etats-Unis, etc.

Selon Oumar Niakaté un, saisonnier de Lambidou, que nous avons rencontré à l'autogare en provenance de Kayes en milieu rural, après les récoltes des champs, de nombreux jeunes garçons replongent dans le chômage, surtout ceux comme lui qui n'ont ni appris de métier, ni étudié. C'est pourquoi, beaucoup partent ailleurs pour travailler. Oumar précise qu'il va à Kayes chaque année après avoir fait rentrer les céréales dans les greniers. Son patron est un commerçant au grand marché de Kayes. Il l'aide dans ses activités commerciales. Il n'a pas de grand enfant, Oumar est tout pour lui, comptable, manoeuvre, gardien... Souvent le patron l'envoie jusqu'à Diboli, à la frontière du Sénégal pour chercher des marchandises. Il se souvient qu'il subissait toutes sortes de tracasseries douanières, mais parvenait toujours à s'en sortir avec ses propres stratagèmes. Il n'y a pas de salaires fixes entre Oumar et son patron. Mais au moment de rentrer chez lui à Lambidou, il lui fait des cadeaux.

L'année dernière, un ami d'enfance d'Oumar du nom de

Seydou est venu à Kayes. Il n'a pas voulu rester, il a continué sur le Sénégal. Dans le pays des Djambars, il a rencontré un homme de bien, qui l'a aidé à partir pour la France. Seydou a réalisé beaucoup de choses dans son village. Son nom est sur toutes les lèvres. On dit que c'est un fils béni parce qu'il a de l'argent. Un pauvre n'est rien, il n'a pas de considération dans notre société. C'est pourquoi Oumar a juré de tout faire pour remonter en Europe l'an prochain.

« Si tout le monde part, qui va cultiver nos champs ? », s'inquiète un sexagénaire. La réponse à cette question vient de Mahamadou Dia un quinquagénaire qui s'est invité à la discussion. Nos ressortissants dit-il nous aident beaucoup. Ils payent nos impôts, envoient de l'argent pour l'achat des intrants agricoles, prennent en charge nos frais d'ordonnances, bref règlent tous les problèmes d'argent qui surviennent au village. Mais tout cela ne peut pas remplacer la personne physique. Si toutes les conditions sont réunies, s'il n'y a pas d'enfants pour cultiver nos champs, les efforts seront vains. Ce qu'on gagne dans la terre a plus de baraka que ce qu'on achète au marché. L'homme doit tirer sa nourriture de la terre qui ne ment jamais dit un adage de chez nous. Ici beaucoup de gens n'ont pas encore compris qu'avec la crise, on a le phénomène inverse en Europe car les gens préfèrent avoir quelque chose à manger en campagne que de rester en ville pour rien faire. Chez nous on devrait faire autant rester en campagne pour nourrir nos villes.

O. BA
AMAP-Diéma



De jeunes villageoises en route vers la ville

La 1ère édition des foires de santé, s'est déroulée du 24 juin au 6 juillet 2013. Organisées par le Projet intégré de la santé maternelle, néonatale et infantile, MCHIP, un sous programme de Save The Children et ses partenaires, ces foires se sont déroulées dans 7 districts sanitaires des régions de Sikasso et Kayes. Il s'agit des districts sanitaires de Sélingué, Yanfolila, Kolondiéba, Bougouni, Yorosso, Diéma et Kita.

Après l'étape de Koury dans la région de Sikasso, c'est le centre de santé communautaire de Fassoudébé, dans le district sanitaire de Diéma, qui a accueilli la foire de santé, le 4 juillet dernier.

L'objectif de cette manifestation est de contribuer à la réduction de la mortalité et la morbidité maternelle, néonatale et infantile à travers la promotion des comportements favorables à la santé et l'utilisation effective des services fournis par les services de santé.

La commune rurale de

FOIRES DE SANTÉ

Fassoudébé est située à 70 Km de Diéma, sur la route principale de Niore du Sahel. Elle compte 8 555 habitants. La commune dispose d'un CSCOM qui offre le paquet minimum d'activités et assure la référence/évacuation des femmes enceintes.

Au premier trimestre 2013, le taux de consultation curative réalisé par le CSCOM de Fassoudébé était de 99,35%. Le taux de consultation prénatale effective, 87%. L'accouchement assisté, 80%. Le taux de la pratique de la contraception est de l'ordre de 90%. Le CSCOM a enregistré cette année 70 enfants malnutris et 112 cas de fièvre présumée palustre.

Le programme de ces foires se résume en 3 volets. Un volet protocolaire, la célébration des personnalités et structures distinguées à cause de leur engagement en faveur de la promotion de la santé maternelle, néonatale et infantile dans l'aire de santé de Fassoudébé et la visite des stands par les officiels.

La cérémonie protocolaire a été riche en couleurs. Elle était présidée par le préfet adjoint Lassana Diarra. C'était en présence des sous-préfets, des maires des 15 communes du cercle de Diéma, des représentants des services techniques et des agences internationales, des représentants d'ONG ainsi que la société civile.

Après les mots de bienvenue du chef de village de Fassoudébé, le 1er adjoint au maire de la commune rurale de Fassoudébé, Abou N'Diaye, a remercié les organisateurs de ces foires de santé tant bénéfiques selon lui, pour les populations. La santé maternelle, néonatale et infantile, dira le maire, est une question importante qui mérite l'implication de tous les acteurs, tant au niveau national, régional que local.

Il est vrai que de nombreuses actions sont menées par le gouvernement et ses partenaires pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant. Cependant, les indicateurs actuels nous exhortent à multiplier les efforts, afin de proposer les moyens de rapprocher nos populations à ces services.

Le préfet adjoint, Lassana Diarra, s'est réjoui du choix porté sur le cercle de Diéma pour abriter ces foires de santé, une initiative qui permettra à terme le changement de comportements pour une meilleure utilisation des services de santé. Il a exhorté les acteurs de la santé à soutenir les efforts du gouvernement et ses partenaires qui visent à réduire considérablement les taux de mortalité et de morbidité au Mali en général et en particulier dans le cercle de Diéma pour l'atteinte des objectifs 4, 5 et 6 du millénaire pour le développement.

Il a remercié Save The Children et le Projet intégré santé maternelle et infantile, MCHIP-USAID pour cette action de grande envergure entreprise en faveur de mère et de l'enfant.

Après les différentes interventions, ce fut la visite des stands tenus par des agents de santé communautaires et des ONG avec les composantes comme, malnutrition, planification familiale, fistule obstétricale, paludisme, diarrhée, infections respiratoires aiguës, etc, suivie du défilé des agents de santé communautaires

et des femmes de Fassoudébé.

Les élèves du premier cycle de l'école fondamentale de Fassoudébé ont présenté ensuite un poème sur la santé. Ce fut ensuite la remise des attestations de reconnaissance et plusieurs autres cadeaux, pagnes, drapeaux, cannes, aux agents de santé communautaires, les Directeurs Techniques des centres, certains agents du centre de santé de référence, des autorités administratives, du maire de Fassoudébé, des chefs de villages et autres personnalités et

structures pour leur engagement en faveur de la promotion de la santé maternelle, néonatale et infantile dans l'aire de santé de Fassoudébé et dans le cercle de Diéma.

L'après midi a été consacrée à une compétition entre les enfants et les jeunes à travers des questions relatives au paludisme, à la diarrhée, aux infections respiratoires, leurs modes de prévention et de traitement.

Des cadeaux, composés de moustiquaires imprégnées d'insecticide, de cartables, de ballons, d'instruments pour jeu de chandelle, ont été distribués élèves qui ont obtenu de bonnes réponses.

O. B.

Diéma : Saisie d'eau périmée

Une équipe mixte de contrôle du service d'hygiène, du centre de santé de référence des services phytosanitaires et de l'agriculture de Diéma vient de saisir une importante quantité de sachets d'eau périmée. Il s'agit de 52170 sachets d'eau périmés depuis le 20 juin 2013 d'une valeur de 800000 CFA saisis sur des commerçants de Diéma.

Banamba : Aide alimentaire

Le centre sahélien de prestation d'études d'écodéveloppement et de démocratie appliquée (CESPEEDA) a récemment remis aux déplacés du Nord résidant à Banamba une importante quantité de vivres. CE don qui a été reparté entre 75 ménages se compose de 7 tonnes de mil, 1 tonne de petits pois, de l'huile, de la farine de blé et du sel. L'événement a été mis à profit par l'ONG pour recueillir les avis des bénéficiaires sur son programme d'aide notamment sur la régularité des appuis, la clé de répartition, etc.

Kita : Campagne d'éducation civique

Le ministre de la Communication a présidé la semaine dernière au carrefour des jeunes de Kita, le lancement d'une campagne d'éducation civique et électorale de proximité de l'association entraide pour le développement intellectuel de la femme malienne. Cette campagne est épaulée par l'International foundation for election's system (IFES) de l'USAID. Cette campagne consistera en l'installation de kiosques citoyens dans les mairies des 33 communes du cercle, des kiosques mobiles seront aussi utilisés dans les foires hebdomadaires.

PERLE DE SAGESSE

L'ennemi du colporteur est son semblable.

Les gens qui ont le même vice caché se font souvent concurrence. (1)

© SAGESSE BAMBARA
Proverbes et sentences du Père Charles Bailleul
Éditions Donniya - Prix : 10 000 Fcfa en librairie

Détente et Faits Divers

Banamba : UN ACCIDENT DE LA ROUTE FAIT TROIS MORTS ET DES BLESSÉS

Un grave accident de la circulation est survenu samedi dernier dans la mi-journée sur la route nationale n° 27 à Banamba à environ 500 m du poste de contrôle de la gendarmerie.

Le bilan fait état de 3 morts et un blessé. Celui-ci a été évacué sur Bamako, après avoir passé quelques heures aux soins au centre de santé de référence de Banamba. D'après les informations que nous avons reçues, un excès de vitesse serait à l'origine

de cet accident. Selon nos sources, le véhicule, un 4x4 venait de Bamako. Il roulait à vive allure et lorsqu'il a dépassé le poste de contrôle de la gendarmerie, le chauffeur aurait perdu le contrôle du bolide.

Sous l'effet de la vitesse et ne pouvant plus la maîtriser, la voiture a subitement quitté la route, sauté par dessus un fossé avant de heurter un mur avant de se renverser, les quatre roues en l'air. Deux femmes et une fillette

ont trouvé la mort sur le coup. Grièvement blessé, le chauffeur a été évacué au CSREF de Banamba puis vers Bamako. Deux jeunes garçons qui étaient également à bord du véhicule sont sortis miraculeusement

indemnes. Le constat de la gendarmerie confirme le premier témoignage et conclut à un excès de vitesse. Aussitôt après cet accident tragique, le préfet du cercle de Banamba Boubacar Bagayoko et le sous-préfet cen-

tral, Jean Marie Sagara se sont rendus dans les familles des disparus pour présenter les condoléances des autorités du pays.

A. M. TRAORÉ
AMAP-BANAMBA

Banamba : INFANTICIDE

Elle se débarrasse de son enfant en le jetant dans remords dans un puits

La semaine aura été vraiment triste à Banamba. A quelques encablures du lieu de l'accident de la circulation, la brigade territoriale de la gendarmerie a arrêté une jeune dame du nom de Aminata Coulibaly, âgée de 35 ans dans le quartier de Mamarila pour infanticide.

D'après le résultat des enquêtes menées sur place, l'affaire a commencé le jeudi matin à l'aube. Ce jour là, Aminata Coulibaly a quitté très tôt le foyer conjugal pour aller à la recherche des noix de karité comme elle le

faisait d'habitude. Mais ce jour-ci, elle avait autre idée en tête. C'était de se débarrasser de son enfant, un petit garçon de 7 mois environs. Avant de quitter le domicile conjugal, elle attacha le bambin dans son dos. En cours de route, lorsqu'elle arrive au niveau d'un puits elle y jeta l'enfant. Une fois son forfait accompli elle poursuit tranquillement sa route pour vaquer à ses occupations comme si de rien n'était.

Comme on le dit généralement, de telles crimes ne sauraient restés longtemps cachés. Soit la communauté en est infor-

mée par les comportements étranges de l'auteur lui-même, ou par d'autres moyens auxquels le coupable ne s'attend guère. Et la jeune femme a choisi la première solution, pour enfin libérer sa conscience. C'est ainsi que le même jour, aux environs de 14 heures, elle se rend chez son grand frère. En l'absence de ce dernier elle chargera sa belle sœur d'informer son époux de la lugubre nouvelle. « Quand il sera de retour tu lui diras que j'ai jeté mon enfant dans le puits », aurait-elle dit à sa belle sœur, sans se gêner.

Ainsi de bouche à oreille, la nouvelle s'est rependue dans le quartier comme une trainée de poudre. Après avoir appris la triste nouvelle, le chef de quartier de Mamarila Djibril Simpara, ne pouvait pas rester sans réagir. Il a aussitôt alerté la brigade de la gendarmerie qui s'est immédiatement rendue sur les lieux du drame. Aidés par les gens de bonnes volontés, les éléments de la gendarmerie ont pu faire remonter le corps sans vie de l'innocent. Mise aux arrêts et interrogée sur les raisons de son acte, Aminata Coulibaly fera un

aveu des plus stupides. Aux gendarmes elle a affirmé avoir obéi aux ordres de son djinn. C'est ce dernier qui l'aurait ordonné de jeter son enfant dans le puits.

Le plus étonnant, c'est que cette jeune dame est déjà mère de quatre enfants.

Actuellement entre les mains de la justice pour répondre de son acte, celle-ci doit chercher à savoir si la jeune dame jouie réellement de toutes ses facultés.

A. M. T.

Votre horoscope du jour

BELIER
21 mars au 19 avril

Votre situation financière ne devrait pas poser trop de problèmes. Votre équilibre ne sera pas menacé, si vous faites preuve de prudence.

TAUREAU
20 avril au 20 mai

Vous ne disposerez pas d'énormes réserves d'énergie cette fois, mais vous saurez gérer intelligemment votre emploi du temps.

GEMEAUX
21 mai au 20 juin

Concilier vie professionnelle et vie familiale : tel est votre souci permanent. L'équilibre sera bien difficile à atteindre.

CANCER
21 juin au 22 juillet

Vive la douceur de vivre ! Vous bénéficierez d'une très bonne énergie physique et intellectuelle, qui vous assurera d'un total libre arbitre.

LION
23 juillet au 22 août

La pauvreté arrive comme un voyageur, et l'indigence comme un homme armé.

VIERGE
23 août au 22 septembre

Vos proches seront en forme, et vos relations avec eux se dérouleront dans une ambiance relativement facile.

BALANCE
23 septembre au 22 octobre

Vous aurez un côté militant, prêt à vous engager pour défendre une cause qui vous semble juste.

SCORPION
23 octobre au 21 novembre

Vos finances progresseront, la chance vous sourira, et vous serez particulièrement habile dans vos transactions et tractations.

SAGITTAIRE
22 novembre au 21 décembre

Si votre cœur est pris, vous allez bénéficier d'une journée de joie et de paix avec votre douce moitié.

CAPRICORNE
22 décembre au 19 janvier

Une personne de votre proche entourage essaiera d'abuser de votre confiance, de vous soutirer de l'argent.

VERSEAU
20 janvier au 18 février

Votre manque de réalisme risque de vous jouer de bien mauvais tours. Méfiez-vous particulièrement des risques financiers excessifs.

POISSONS
19 février au 20 mars

Aucune planète n'affectera directement votre vie professionnelle. Cela ne veut pas dire qu'il ne se passera rien...

Kadiolo : CROISADE CONTRE L'INSECURITÉ RÉSIDUELLE

Les éléments de la Brigade de recherche du commissariat de police de la localité viennent de mettre aux arrêts six individus. Ces six présumés malfrats seraient l'auteur d'une série de vols avec effraction dans la ville de Kadiolo depuis plusieurs mois.

En effet du mois de décembre 2012 à nos jours, les autorités en charge de la sécurité ont constaté une recrudescence des vols avec effraction dans la ville de Kadiolo (lire l'essor du 12 juin 2013).

Pour faire face aux conséquences néfastes de cette forme de banditisme, le commissaire principal de la police de la localité, Cheickna Magassouba ne pouvait rester les bras croisés. Il a ainsi décidé de prendre le taureau par les cornes en s'attaquant au phénomène qui perturbe sérieusement la quiétude de la population dans cette ville.

C'est ainsi qu'après, concer-

tation entre les différents responsables de la police de la ville et suite à plusieurs jours d'investigations, sur instruction du commissaire principal Magassouba, les éléments de la BR, sous la conduite de l'inspecteur Amadou B. Konaté, ont mis le grappin sur le chef d'une bande de malfrats, du nom de Mamadou Doumbia.

Le jeune homme âgé d'un peu plus d'une vingtaine d'années a été arrêté au quartier Koko Il est soupçonné d'être l'auteur de plusieurs vols avec effraction. Ces vols qui auraient été commis depuis plusieurs mois dans différents endroits de la ville.

Conduit devant les enquêteurs du commissariat, le malfrat s'est mis à table. Il a ainsi fait des aveux « très intéressants ». Ces aveux ont permis aux éléments de la brigade de recherche de mettre la main sur plusieurs personnes suspectes de la ville dont Zakaria Berthe, Famoussa

Berthé, Amadou Coulibaly, Amadou Maiga et Mamadou N'Dao. A leur interrogatoire, les six individus n'ont pas mis longtemps à avouer être effectivement les auteurs des faits qui leur sont reprochés. Ils ont même collaboré avec les agents en leur permettant de mettre la main sur leur complice receleur, un certain Moussa Sylla alias « Moussa affaire ».

Après leurs enquêtes, les voleurs ont fait la restitution des différents vols munis des objets qui leur servaient à forcer les portes de leurs victimes (haches, burins, marteaux, cisailles, limes etc.).

Après cette démonstration, le chef de la bande de voleurs Mamadou Doumbia a avoué que lui et sa bande ont défoncé nuitamment (entre une heure et deux heures du matin) plus d'une quinzaine de portes de magasins ou boutique appartenant à des particuliers ces derniers mois-ci à

Kadiolo.

Il a estimé leur butin en espèces et en nature à plus de sept millions de Fcfa. Selon l'adjoint au commissaire principal, Mamadou Tamboura, le domicile de Mamadou Doumbia était le point de rencontre des six voleurs et leur compagnon receleur « Moussa affaire ».

Par ailleurs, les enquêtes de police ont permis de savoir que le nommé Amadou Maiga, (un des malfrats de la bande) est un ex-élément du mouvement d'auto-défense « Ganda koye ».

La bande de voleurs et leur complice receleur ont reconnu leur culpabilité devant le juge de paix à compétence étendue, Alou S. Cissé. Ils ont été aussitôt incarcérés à la maison d'arrêt de Kadiolo.

C. BATHILY
AMAP-Kadiolo

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LESSOR

Quotidien, Hebdomadaire, Magazine, Tiercé

Square Patrice Lumumba
Bp:141 - Bamako - MALI
20 22 36 83 / 20 22 57 67
Télécopieur : 20 23 43 74
E-mail : amap@afribonemalinet
Site : www.essor.ml
www.facebook.com/journal.essor
www.twitter.com/@L_ESSOR

Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur de publication : S. DRABO
Directeur de la rédaction : O. MAÏGA
Rédacteur en chef : S. TOGOLA

Imprimerie AMAP : 20 22 57 67
Petites annonces : 20 22 36 83
Publicité : 20 22 57 67 - 20 23 91 43
Administration et abonnements : 20 22 57 67
Impression : Imprimerie AMAP

LE JEU DES DIX ERREURS



1. Le bonnet à la tête. 2. La moustache de l'homme à droite. 3. Les textures de la veste. 4. Les plis sur le cou de l'homme à gauche. 5. Les mots Vélo et Moto. 6. Les mots Vu et Su. 7. Les mots Durables et Gérables. 8. Les mots Bonnes et Vraies. 9. La chevelure de l'homme à droite. 10. La tige de la bulle.

LES MOTS CROISÉS DE MODIA

HORIZONTALEMENT

1. Absence de réaction d'un organisme à l'application d'une substance donnée. 2. Dit n'importe quoi. 3. Candides. 4. Idéal n'importe comment. Bouts du mot. 5. Indique le temps. A des sabots. 6. Briller. 7. Hôtel et musée parisien (phon). 8. Possédé. En matière de. Intervalle de temps. 9. Sens opposés. importune (pop). 10. Grandeur mathématique. la poste (fam).

VERTICALEMENT

I. Il n'est pas encore un homme mur II. Négation. Contenue dans. III. Lac. Voyelles. IV. Promenades. V. Développement excessif d'un corps. VI. Baie japonaise. Soldat américain. Grec. VII. Principe philosophique. Comme un hibou. VIII. Avant les autres dans un sens. Consonnes. Symbole chimique. IX. Vallée de l'ancienne Grèce. Formation politique au Mali. X. Manifester son irritation. Au tennis.

PROBLEME N° 8286

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION N° 8285

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	E	N	N	I	F	O	R	M	E
2	E	L	I	N	O	R	I	A	S	
3	Q	U	E	S	T	I	O	N	N	E
4	U	S	E	R	C	R				
5	E	S	I	R	E	N	E	I		
6	N	D	P	T	O	N				
7	O	U	V	E	R	T	O	N		
8	T	R	A	V	E	R	S	E	E	
9	S	E	A	T	E	S	D	F		
10	S	A	E	S	S					



Utilisez le gaz
pour le bien-être
de la famille

et la protection de
l'environnement

Conseils Pratiques

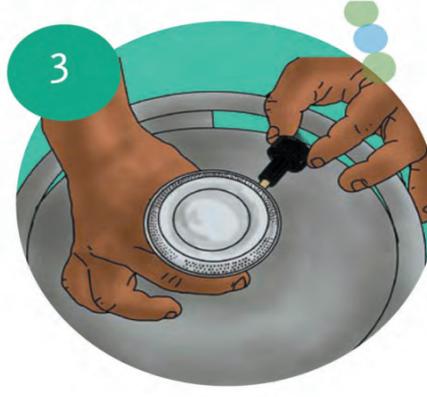
Vérifiez les joints



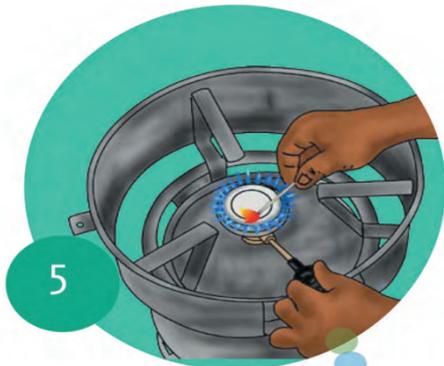
Vérifiez les valves



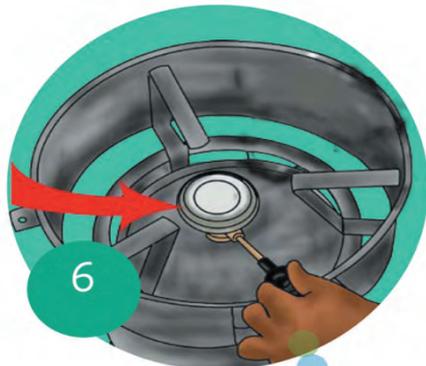
Vérifiez que tous les joints
sont en place et en bon état



N'ouvrez pas le gaz avant
de s'assurer avoir l'allumette
à porter de main



Grattez l'allumette avant
d'ouvrir le robinet



Fermez correctement les
boutons de la cuisinière



Confiez surtout
la recharge de
votre bouteille à
un point de vente
Sodigaz

Sodigaz vous souhaite un excellent mois de Ramadan

